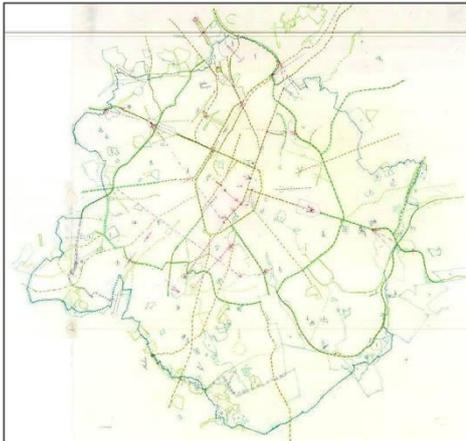


RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

Approuvé par la CRMS en séance plénière du 22/08/2018

Table des matières

I.	LE MOT DU PRESIDENT.....	5
II.	MISSIONS ET QUELQUES EXEMPLES EN 2017	7
1.	Avis sur les biens protégés	7
	<i>Avis sur permis uniques.....</i>	7
	<i>Avis de principe</i>	11
	<i>Avis formulés dans le cadre de suivis d'avis conformes déjà émis.....</i>	14
	<i>Avis dans le cadre de plans de gestion patrimoniale.....</i>	15
2.	Avis sur les biens non protégés (zone de protection, inventaire, avant 1932)	16
3.	Avis relatifs à des plans d'urbanisme	19
	<i>Les plans stratégiques.....</i>	19
	<i>Les plans d'affectation du sol.....</i>	20
4.	Avis relatifs à des règlements d'urbanisme	21
5.	Avis sur des propositions de protection (classement ou sauvegarde)	21
6.	Avis relatifs à des aspects législatifs.....	24
7.	Recommandations.....	24
8.	Délais légaux imposés par le CoBAT à la CRMS.....	24
9.	Accompagnement de projets, visites, réunions, groupes de travail.....	25
10.	Représentation de la CRMS à la Commission régionale de Développement (CRD).....	25
III.	EN QUELQUES CHIFFRES	26
	Tableau de synthèse des différents types d'avis émis par la CRMS en 2017	26
IV.	UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE MEMBRES ET SON SECRETARIAT PERMANENT.....	27
1.	18 membres pluridisciplinaires.....	27
	<i>Composition de la CRMS jusqu'à mi-septembre 2017</i>	28
	<i>Composition de la CRMS à partir de mi-septembre 2017.....</i>	28
	<i>Travaux effectués par les membres de la CRMS</i>	29
	<i>Observateurs en 2017</i>	30
2.	Secrétariat permanent.....	31
	<i>Composition du secrétariat permanent de la CRMS en 2017.....</i>	31
V.	BUDGET	32
VI.	PERSPECTIVES POUR 2018.....	33
1.	Une équipe pluridisciplinaire renouvelée.....	33
2.	Réflexion sur les paysages urbains patrimoniaux.....	33
3.	VI ^e Réforme de l'État - Patrimoine culturel mobilier et immatériel.....	33
4.	La 18 ^{ème} révision du CoBAT : révision du cadre de l'avis conforme de la CRMS.....	33
5.	Déménagement vers le bâtiment Arcadia.....	33
6.	Moyens suffisants, notamment humains	34
VII.	ANNEXES	35
1.	Tableau des demandes de permis unique soumises à la CRMS en 2017	35
2.	Tableau des avis préalables	39
3.	Tableau des demandes de compléments d'informations	40
4.	Tableau des dossiers traités dans le cadre du suivi d'avis conformes	40
5.	Tableau des demandes de permis d'urbanisme	41
6.	Tableau des avis émis dans le cadre des procédures de protection	52
7.	Tableau des visites et réunions effectuées en 2017	53

I. LE MOT DU PRESIDENT

Notre collaboration avec l'Administration régionale, DMS et DU, a continué à porter ses fruits, un effort important reste cependant à faire avec Bruxelles-Mobilité et la STIB, mais des frémissements sont déjà observés. La Commission a connu un important renouvellement en 2017 – la moitié de ses membres ! C'est dans le cadre de ce renouvellement que Marie-Laure Roggemans, présidente de mi-2011 à mi-2017, a quitté sa fonction.

L'année 2017 a vu aussi l'adoption de la réforme du CoBAT. L'avis conforme de la CRMS a été conservé, en particulier grâce à la mobilisation de la société civile, mais la réforme va bien au-delà, notamment en matière de règlements d'urbanisme et via la création des « plans d'aménagement directeurs » (PAD), dont l'objectif est de faciliter la mise en œuvre des grands projets régionaux. La CRMS espère que la dimension patrimoniale appartiendra aux préoccupations clés de ces nouveaux instruments, qu'elle se réjouit d'accompagner.

L'année 2017 fut aussi l'occasion d'analyser le projet de PRDD, dont il faut souligner le fait qu'il possède un volet patrimoine, ce qui n'était plus arrivé depuis le premier PRD de 1995 ! Après l'enquête publique, les instances spécialisées – dont la CRMS – et la CRD ont longuement analysé ce projet en vue de l'améliorer. Nous restons à la disposition du Ministre-Président, avec la DMS, pour l'aider à perfectionner et renforcer le volet patrimoine transversal.

L'avenir

Le patrimoine ne se limite pas aux bâtiments et sites classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde. Il s'étend aussi à la structure urbaine et aux espaces publics. La Région l'a reconnu en son temps, en créant au PRAS les ZICHEE (Zones d'Intérêt Historique, Esthétique ou d'Embellissement) et les Espaces Structurants. Le projet de PRDD prépare l'extension de ces concepts à d'autres parties de la Ville-Région.

De façon plus opérationnelle, nous sommes à l'aube d'un grand changement dans le fonctionnement de la cité, avec à la clé des mutations importantes dans la redéfinition des usages des espaces publics. Le « tout à la voiture » vulgarisé en 1956 dans le célèbre « Bruxelles, carrefour de l'Occident » touche à sa fin. La pression environnementale actuelle impose un changement radical, accompagné d'un rééquilibrage entre les différents modes (c'est l'objet de *Good Move*), mais aussi la prise en compte des autres usages de l'espace public : promenade, détente, maillage vert,... La société civile et l'associatif se mobilisent en ce sens ; les Communes constituent souvent un relai efficace.

Malheureusement, beaucoup de projets qui tentent de répondre à cette évolution se limitent à des ajustements partiels, trop souvent liés à la seule mobilité, sans prise en considération suffisante de la structure et du paysage urbain, telles les nouvelles pistes cyclables sur la Petite Ceinture par exemple. La même réflexion peut s'appliquer à des espaces publics qui nous sont parvenus mieux conservés, comme l'avenue Louis Bertrand ou encore l'avenue Huart-Hamoir et le square Riga à Schaerbeek.

Les espaces publics contribuent pourtant de façon significative à la lecture et à la mise en valeur de la ville, ils sont notre patrimoine premier. Beaucoup d'espaces publics sont d'ailleurs des composantes essentielles du maillage vert / bleu régional. Petite et Grande Ceinture, avenue de Tervueren, boulevards centraux, boulevard Léopold II, tracés historiques du centre, noyaux villageois, ...

La question du paysage est souvent évoquée mais trop souvent oubliée. Chaque projet devrait être l'occasion de mettre en valeur le paysage à l'échelle de la ville.

2018 devrait permettre d'organiser une meilleure collaboration dès l'amont, lors de la définition du parti d'aménagement, avec les différents partenaires, comme Bruxelles Mobilité, le BMA ou les Communes. Ce n'est aujourd'hui que trop rarement le cas. La réunion

de projet instituée par le CoBAT devrait favoriser les échanges constructifs dès le démarrage des projets, dans l'intérêt de tous : la ville, les décideurs publics et les demandeurs.

Une autre thématique concerne la prise en compte, la sauvegarde voire la reconversion du patrimoine contemporain. Certains cas sont facilement identifiables comme les bâtiments de la Royale Belge ou le CBR, mais aussi Citroën. D'autres cas plus complexes se présentent, comme par exemple la Mémé ou la Cité de l'Amitié, qui correspondent aussi à des moments clés dans l'évolution sociale du pays ; la liberté post 68 dans un cas, l'acceptation des personnes handicapées dans la vie sociale pour l'autre (on ne parlait pas encore de PMR à l'époque). Ces aspects sociétaux font-ils partie de notre patrimoine immatériel ?

L'année 2018 se caractérisera aussi par un nouveau déménagement, au Mont des Arts. Gageons que les conditions seront rassemblées pour nous permettre de poursuivre au mieux notre travail, en collaboration avec la Direction des Monuments et des Sites, la Direction de l'Urbanisme et la Rénovation Urbaine.

Christian FRISQUE

*Président f.f. de la Commission royale
des Monuments et des Sites*



II. MISSIONS ET QUELQUES EXEMPLES EN 2017

La CRMS est un organe d'avis qui conseille le Gouvernement, à la demande de celui-ci ou de sa propre initiative, en matière de protection et de conservation du patrimoine immobilier.

Elle veille également à la réaffectation judicieuse du patrimoine s'il n'est plus utilisé et à lui conserver un contexte urbain cohérent. Le CoBAT, assorti de plusieurs arrêtés d'application, fixe les compétences et la composition de la Commission. L'organisation interne et le fonctionnement de la CRMS sont régis par l'article 11 du CoBAT, les arrêtés d'application du 8 mars 2001 et du 8 janvier 2004, ainsi que par un règlement d'ordre intérieur approuvé par le Gouvernement le 3 juin 2004.

La principale mission de la Commission consiste à émettre des avis collégiaux tant sur des propositions de protection que sur des demandes de travaux à des biens, qu'ils soient ou non protégés. La Commission peut également prendre l'initiative de soumettre au Gouvernement ses réflexions sur diverses thématiques liées au patrimoine. Elle peut formuler des recommandations sur des sujets d'actualité méritant une attention particulière.

1. AVIS SUR LES BIENS PROTEGES

Avis sur permis uniques

Dans le cas d'un bien classé ou inscrit sur la liste de sauvegarde (en cours de procédure d'enquête ou protégé définitivement), tous les travaux à exécuter sont soumis à permis d'urbanisme unique. En Région bruxelloise, le permis unique est un permis qui traite à la fois des aspects urbanistiques et patrimoniaux. La demande est introduite auprès de l'Administration (Bruxelles Urbanisme et Patrimoine) et comporte un volet urbanistique et un volet patrimonial. Le Fonctionnaire délégué délivre, au nom du Gouvernement, le permis d'urbanisme.

Après avoir reçu l'avis de la Direction des Monuments et des Sites sur le dossier en question, la Direction de l'Urbanisme interroge, pour les dossiers qui le requièrent*, la CRMS qui émet un avis, qui est "conforme" (c'est-à-dire contraignant) sur les parties protégées. Cela signifie que le permis ne peut être délivré par le Fonctionnaire délégué du Gouvernement que sous réserve des conditions énoncées dans l'avis de la Commission. Dans le cas d'un avis défavorable, le permis ne peut être délivré (sur les parties protégées). En cas de litige, un recours peut être introduit contre le permis unique auprès du Collège d'urbanisme, puis auprès du Gouvernement.

* Moyennant certaines conditions, l'avis de la Commission n'est pas requis pour les travaux d'entretien ou les interventions de minime importance (travaux de restauration légers dont la liste est établie par l'arrêté du Gouvernement du 13/11/2008) pour lesquels soit un permis n'est pas nécessaire, soit l'appréciation relève de l'Administration.

Quelques exemples :

➤ Reconversion du site de l'ancien Hippodrome de Boitsfort et mise en œuvre du projet Drohme.

En sa séance du 04/10/2017, la CRMS a émis un avis conforme favorable sous d'importantes réserves sur la mise en œuvre du projet Drohme sur le site de l'hippodrome de Boitsfort qui fait partie du site classé de la Forêt de Soignes.

Ce vaste projet, en cours d'étude depuis 2015, constitue la première phase de l'aménagement d'un parc de loisirs actifs développant des activités culturelles, éducatives, sportives, de détente et en lien avec la nature. Examiné une première fois en 2016, le projet a été amendé.

La CRMS souscrit au développement d'activités à destination d'un large public familial et à la qualification du site de l'hippodrome comme porte d'entrée de la Forêt de Soignes, tel que le prévoit le schéma directeur de la Forêt de Soignes. Elle se réjouit que les bâtiments emblématiques du site aient été restaurés dans les règles de l'art, qu'ils aient retrouvé leur lustre d'antan et qu'une nouvelle vie puisse leur être donnée.



Toutefois, malgré des amendements par rapport à la version de 2016 et malgré la volonté de grouper les activités engendrant le plus de nuisances pour l'environnement du côté de la chaussée de la Hulpe, la CRMS juge encore le programme trop invasif pour le paysage et l'environnement (site classé et protection Natura 2000). En outre, l'ensemble des aménagements demandés fait la part belle aux activités ludiques et récréatives, mais celles-ci ne sont pas nécessairement en lien avec la nature, ce que la CRMS déplore. L'une des ambitions du projet Drohme est pourtant de répondre aux attentes des Bruxellois en matière d'espaces verts et de détente et à la sensibilisation des citoyens à la nature. Il se doit dès lors de mettre en avant une structure et des lignes directrices qui soient compatibles avec l'utilisation respectueuse d'un site classé et avec un environnement naturel exceptionnel, destinés à devenir une « porte » de la Forêt de Soignes. La CRMS a dès lors formulé, zone par zone, d'importantes réserves sur le projet.



© Drohme

➤ Restauration du jardin Jean-Felix Hap - chaussée de Wavre, avenue d'Auderghem et rue Louis Hap à Etterbeek.

En sa séance du 29/11/2017, la CRMS a émis un avis conforme favorable sous réserve sur la restauration du jardin Jean-Felix Hap à Etterbeek, classé comme site en 2000.

La CRMS félicite l'objectif de revitalisation du Jardin Hap, au bénéfice des riverains de la commune. Elle souscrit généralement au projet en formulant toutefois d'importantes réserves en faveur d'un projet moins interventionniste et plus respectueux de la valeur patrimoniale du jardin, de ses caractéristiques paysagères et pittoresques, de son identité de jardin clos et intime, de son massif et de son couvert végétal. Véritable écrin à l'abri de l'« urbanité » environnante, le jardin Hap a été conçu comme un lieu intime,

dissimulé, ce qui lui confère isolement, beauté, quiétude. La CRMS n'est pas favorable à la réalisation d'un jardin plus ouvert et clairsemé permettant de plus larges vues à partir de l'espace public environnant. La conservation de cette niche verte doit être garantie. Ceci n'est pas incompatible avec l'ouverture du Jardin au public. A cet égard, la CRMS a confirmé son avis préalable de maintenir le perré du talus côté rue Louis Hap. Elle a également demandé que les fabriques soient mieux étudiées avant le commencement des travaux et que des mesures soient prises pour ne pas aggraver l'état de dégradation avancée de la ruine (du château Hosnaegel).



CRMS © BUP

- **Rue Kuborn, 6 à 8 et 10 à Anderlecht : démolition d'un ancien garage et construction de logements et d'une crèche partiellement situés dans le site classé de l'École vétérinaire.**

En sa séance du 21/06/2017, la CRMS a émis un avis conforme défavorable sur le projet.

Son avis était motivé par la trop forte densité du projet eu égard au contexte patrimonial et urbanistique environnant. Elle a déploré l'importance des gabarits projetés et la trop grande proximité des futures constructions avec la Maison du répétiteur classée. Elle a regretté le développement d'un tel projet sans compensation paysagère en contrepartie de l'espace

vert perdu. Elle a regretté que les années écoulées entre les différents projets (2007, 2008 et 2017) n'aient pas donné lieu à une meilleure contextualisation du projet compte tenu de l'évolution urbanistique de cette zone de Bruxelles.

Depuis, deux nouvelles réunions ont été organisées à la demande du maître d'ouvrage et des bureaux d'étude afin de trouver une issue favorable au projet.



© Google Earth

- **Maison communale de Woluwé-Saint-Lambert - Avenue Paul Hymans, 2 : restauration intérieure.**

En sa séance du 23/08/2017, la CRMS a souscrit aux intentions de remise en valeur de l'intérieur de la Maison communale par la suppression des ajouts peu valorisants survenus après la construction du remarquable édifice Art Déco (arch. J. Diongre, 1935) : modification des guichets, mise en conformité des garde-corps, remise en état du granito et remise en peinture.

Elle ne s'est pas opposée à la transformation de la cafétéria et aux travaux d'accessibilité pour PMR au

niveau -1, pour autant qu'ils soient réalisés dans le respect de l'œuvre de Diongre. Par contre, la CRMS n'est pas favorable à l'installation du nouveau desk d'accueil dans le couloir à droite de l'entrée, ni à celle de nouveaux faux plafonds pour le renouvellement d'appareils d'éclairage. Ces dispositifs, très présents et peu intégrés à l'architecture de J. Diongre, perturberont la lisibilité des dispositions spatiales et finitions d'origine.



CRMS © BUP

➤ **Avenue Rousseau - Parc Duden à Forest : restauration des massifs et abattage d'arbres.**

En sa séance du 11/01/2017, la CRMS a émis un avis conforme favorable sous réserve sur la restauration **des massifs et l'abattage de 53 arbres.**

Ces interventions s'inscrivaient dans la phase 1 de la mise en œuvre du plan de gestion. La demande s'intègre au schéma directeur établi sur base du plan directeur approuvé par la CRMS en 2014. La CRMS a défendu le principe d'une restauration globale du parc, y compris les éléments patrimoniaux identifiés (bâtiments et édicules), les cheminements, etc. Cette restauration progressive s'organise parallèlement au rajeunissement des 13 massifs forestiers identifiés. La CRMS a demandé d'élargir la palette végétale à replanter et a préconisé des mesures d'accompagnement antiérosives et de protection des jeunes plantations. Elle a demandé à être maintenue informée des enseignements à tirer de la réalisation de cette première phase de travaux.



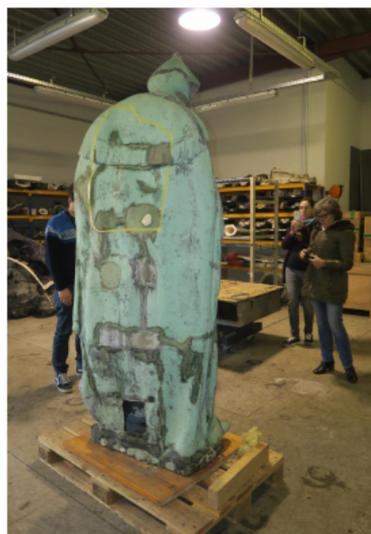
Cartographie © Bruxelles Environnement

➤ **Maison Le Renard - Grand Place 7 à Bruxelles : restauration de la statue de saint Nicolas et réalisation d'une copie.**

Faisant suite à un avis de principe (séance du 20/04/2016), la CRMS a émis un avis conforme favorable sous réserve lors de sa séance du 22/02/2017 à propos du projet de restauration et de copie de la statue de saint Nicolas.

Elle demande la mise en place d'un comité d'accompagnement spécialisé tant pour le suivi des

travaux de restauration (nouvelle armature, tests de nettoyage, réparation et retouches) et de son installation dans l'église Saint-Nicolas, que pour la réalisation de la copie en bronze coulé (échantillons de dorure et de patine, empreinte de l'original - relevé 3D) et sa mise en place au sommet du pignon de l'édifice.



CRMS © BUP

Avis de principe

Afin de favoriser le bon cheminement des demandes de travaux aux biens protégés voire non protégés, la CRMS encourage les demandeurs à l'interroger dès le stade de l'esquisse sur les principes d'intervention qu'ils comptent mettre en œuvre et dès lors, à introduire des demandes d'avis préalable dès le début de l'élaboration de leur projet. Ce processus est d'autant plus souhaitable que le permis unique ne permet pas toujours la souplesse souhaitée dans le traitement administratif des dossiers. L'expérience montre que **les avis de principe**, combinés à des réunions préparatoires, permettent d'aboutir à de bons résultats tant au niveau de la qualité des interventions que du bon déroulement du projet.

Ces avis permettent, le cas échéant, d'orienter (voire réorienter) rapidement certaines options et de dégager des solutions adéquates avant l'introduction d'un dossier complet de permis unique. Dans ces avis, la CRMS attire souvent l'attention des auteurs de projet sur les études préalables qu'il convient encore de réaliser avant l'introduction de la demande de permis unique.

Quelques exemples :

➤ **Hôtel de Ville de Saint-Gilles - Place Van Meenen, 39 à Saint-Gilles : élaboration d'un schéma directeur.**

En février 2017, la CRMS a rendu un avis de principe favorable sur le schéma directeur (réalisé en concertation avec les services communaux) pour l'Hôtel de Ville de Saint-Gilles (intérieur et extérieur). Classé comme monument en totalité le 8 août 1988, l'Hôtel de Ville de Saint-Gilles fut construit sur les plans des architectes Albert Dumont et Auguste Hebbelynck dans un style Renaissance française et flamande. Conçu en 1896, il est inauguré en 1904. Œuvre architecturale remarquable, on y trouve une série d'œuvres d'art impressionnantes commandées à des artistes majeurs de l'époque (E. Broerman, A. Ciamberlani, I. et H. De Rudder, J. de Lalaing, J. Dillens, F. Knopff,...). Sur base de la compréhension de l'organisation générale de l'Hôtel de Ville, la connaissance de son évolution à travers l'histoire, de l'état de conservation des locaux et d'un diagnostic des problèmes rencontrés (besoins, techniques, ...), le

projet de plan directeur propose différentes interventions de réaménagement et de restauration. L'ambition est de créer un cadre opérationnel et de gestion permettant de répondre aux besoins actuels et futurs dans le respect de la haute valeur patrimoniale du bien classé. La qualité du projet de plan directeur repose sur l'intelligence de sa structuration, sur la rigueur d'analyse et la compréhension des enjeux et objectifs à atteindre. La CRMS a félicité le Collège de la Commune de Saint-Gilles pour le remarquable travail accompli. Elle l'a encouragé à mettre en œuvre ce plan rapidement et à recourir systématiquement à celui-ci dans la préparation de tous les projets d'intervention sur l'Hôtel de Ville. Elle a également suggéré au Collège de communiquer le document comme exemplaire d'une démarche de plan directeur.



© Commune de Saint-Gilles

- **Conservatoire royal de Musique - Rue de la Régence, 30 à Bruxelles : retour à la finition vernie d'origine sur les châssis au lieu de les peindre.**

Les châssis du Conservatoire royal de Musique, de facture exceptionnelle comprenant bois sculpté et verres 'glaces', sont dans un état de dégradation très avancé. Celui-ci nécessitait une intervention urgente, sans pouvoir attendre l'élaboration du dossier visant la restauration de l'ensemble du Conservatoire, piloté par Beliris. La CRMS s'est réjouie de l'intervention, initiée par une asbl, permettant le sauvetage des exceptionnelles menuiseries extérieures du Conservatoire et contribuant

à la remise en valeur de l'ensemble de ce patrimoine majeur. Une étude stratigraphique a démontré que les châssis ont, à l'origine, reçu une première finition vernie avant d'être peints quelques années plus tard. En septembre 2017, la CRMS a souscrit au retour à une finition vernie des menuiseries, qui correspond à un retour à la situation d'origine. Elle a approuvé le choix d'un vernis brillant dont l'essai s'est révélé concluant.



CRMS © BUP

- **Chaussée de La Hulpe, 185 à Watermael-Boitsfort – immeuble CBR : reconversion en logements.**

En sa séance du 15/03/2017, la CRMS a examiné un projet de réaffectation de l'immeuble de bureaux en logements.

Le siège social des Cimenteries Belges Réunies (arch. C. Brodski et M. Lambrichs, 1967-70) est significatif de l'architecture moderne et modulaire de l'époque avec e.a. l'utilisation résolument avant-gardiste d'éléments en béton architectonique. Les façades sont composées d'un élément identique en béton architectonique comprenant un module de verre double vitrage de teinte cuivrée à l'effet miroir et aux lignes courbes. Signalons le mobilier spécifiquement conçu pour l'immeuble par Jules Wabbes ainsi que le jardin dessiné par René Péchère. Le projet a soulevé des questions essentielles sur l'intégrité du bâtiment.

Pour la CRMS, le projet de réaffectation mettait sérieusement en péril la lisibilité du bâtiment dans son intégrité architecturale et paysagère. Afin de trouver la meilleure solution pour la survie du bâtiment et une fonction pérenne, une balance doit s'opérer entre, d'une part, l'intégrité et l'authenticité du bâtiment et, d'autre part, les options raisonnables de modernisation et de réaffectation. Confrontée à cette problématique qui aura tendance à se multiplier dans un avenir proche, à savoir les limites d'intervention à l'occasion de la réaffectation ou non d'un immeuble de bureaux protégé, et consciente de son rôle jurisprudentielle en la matière et afin d'appréhender le projet dans toutes les dimensions patrimoniales et techniques, la CRMS a décidé de prendre conseil auprès d'experts reconnus en la matière.



© BUP

➤ **Marché aux bestiaux couvert de Cureghem - Rue Ropsy Chaudron, 24 à Anderlecht : placement d'un film solaire flexible sur les toitures.**

Le marché aux bestiaux couvert, inauguré en 1890, fait partie d'un complexe conçu par l'architecte E. Tirou à la fin du XIXe siècle et remanié de 1895 à 1908 par l'architecte H. Rieck. Un plan global de restauration est en cours d'élaboration. En sa séance du 10/05/2017, la CRMS s'est prononcée favorablement sur le placement d'un film solaire mince et souple sur les toitures des anciens abattoirs d'Anderlecht. Développant de grandes surfaces libres et uniformes, celles-ci se prêtent particulièrement bien à l'exercice. Le caractère souple et mince du produit permet par ailleurs d'épouser leurs forme et profil sans surépaisseur visible. Le ton sombre permet enfin une intégration harmonieuse dans le paysage. L'occasion est donnée ici d'allier, au sein d'un

même projet cohérent, enjeux patrimoniaux et énergétiques. Toutefois, la CRMS n'est pas favorable au principe de placer les films solaires pour une période transitoire dans l'attente de la restauration des toitures. L'installation des films suppose en effet la réfection voire le remplacement des étanchéités actuelles. Le retour sur investissement serait de 10 ans. En outre, les opérations de démontage proposées posent question tant sur le plan technique que sur celui des garanties. Dès lors que le lieu se prête à l'installation de films solaires, la CRMS encourage leur prise en compte et leur intégration dans le projet général de restauration des anciens abattoirs.



Wim Robberechts © BUP

➤ **Place des Bienfaiteurs à Schaerbeek : réaménagement des trottoirs extérieurs de la place.**

La demande porte sur le réaménagement des trottoirs extérieurs de la place ; la restauration du centre de la place et du monument est prévue dans une phase ultérieure. Regrettant cette division du projet, étant donné le caractère unitaire de cet ensemble urbanistique remarquable, la CRMS a suggéré une rencontre en présence des représentants de la CRMS, de la DMS, de la Commune, des auteurs de projet et de la STIB pour discuter du projet. En sa séance du 18/10/2017, la CRMS a formulé des remarques insistant sur la cohérence patrimoniale et sur la durabilité du projet. Elle a demandé de tendre à la rationalisation des arrêts STIB, d'éviter de perturber la lisibilité des façades et d'éviter la multiplication du mobilier. La CRMS a encouragé le positionnement des arbres de

manière symétrique (et non en fonction des places de stationnement) et leur éloignement des immeubles d'angle dont la visibilité est essentielle dans la scénographie urbaine de la place. Elle a proposé d'étudier la possibilité de placer des arbres supplémentaires conformément à la situation d'origine, d'étudier un retour aux bandes de plantations originelles avec revêtement adapté aux usages, de déplacer les arceaux vélos prévus et d'éventuellement réduire leur nombre ; de réutiliser un maximum des pavés de grès en place ; d'opter pour une symétrie des tracés des trottoirs et des oreilles afin de préserver la lisibilité de la place ; de réduire le mobilier urbain, en particulier les potelets anti-stationnement, au strict nécessaire pour éviter l'encombrement de la place.



© BUP

Avis formulés dans le cadre de suivis d'avis conformes déjà émis

Certains avis de principe s'inscrivent dans le cadre de suivis d'avis conformes déjà rendus. Dans ce cas, la Commission formule généralement des remarques complémentaires ou des nuances par rapport à l'avis conforme émis. Ces avis répondent généralement à des demandes formulées par les agents de la cellule Travaux de la Direction des Monuments et des Sites (DMS) lorsqu'ils sont confrontés à des modifications ou des imprévus survenus en cours de chantier. Ils ont aussi pour objectif d'accompagner l'élaboration de plans dans le cadre d'une demande de permis modificatif.

Un exemple :

- **Maison communale de Saint-Josse-ten-Noode - Avenue de l'Astronomie, 13 : restauration des châssis dans la cour intérieure au lieu de leur remplacement et abandon de l'isolation.**

En sa séance du 13/09/2017, la CRMS a émis un avis de principe favorable sous réserve, préalablement à l'introduction d'un permis modificatif.

Pour rappel, le permis unique délivré le 17/06/2015 portait sur la restauration et l'amélioration des performances énergétiques de l'enveloppe du bâtiment. Le projet prévoyait la restauration et le remplacement partiel des châssis avec intégration de simple vitrage feuilleté ou de double vitrage mince, le nettoyage léger des façades et l'isolation des façades des cours intérieures. Avec l'avancement du chantier, des modifications ont été demandées. Ainsi, la CRMS a souscrit et s'est réjoui de l'abandon de l'isolation par

l'extérieur de la grande cour intérieure, de même que de l'abandon du remplacement des châssis qui seront restaurés et adaptés par la pose d'un double vitrage mince. Elle a souscrit au traitement opaque de l'allège de la façade moderne de la rue de l'Alliance mais demandé qu'il s'inscrive dans le traitement général des vitrages. Enfin, la CRMS n'a pas encouragé la reproduction des verres sérigraphiés aux armes de la Commune (rue de l'Astronomie et rue Bériot, c'est-à-dire là où ces sérigraphies sont manquantes) mais bien le démontage des existantes et leur repose sur le nouveau vitrage.



© Commune de Saint-Josse-ten-Noode

Avis dans le cadre de plans de gestion patrimoniale

Le CoBAT prévoit la possibilité d'élaborer des plans de gestion patrimoniale pour la gestion de sites ou de grands ensembles classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde. Le plan de gestion patrimoniale est un instrument de gestion globale dont les dispositions ont valeur réglementaire. Il vise la gestion cohérente, harmonieuse et homogène d'un ensemble de biens relevant du patrimoine immobilier.

L'article 242 du CoBAT permet au Gouvernement de fixer, soit d'initiative, soit à la requête d'un tiers, un plan de gestion patrimoniale pour un ensemble, un immeuble à étages multiples ou un site afin d'assurer la conservation harmonieuse de ce bien. Le plan fixe les objectifs de conservation à atteindre, les moyens et les travaux pour y parvenir ainsi que les conditions de gestion globale du bien. Cet outil permet notamment de dispenser de permis d'urbanisme les travaux qui y sont décrits à condition d'avoir prévenu l'Administration afin que celle-ci puisse en vérifier la conformité avec le plan de gestion patrimoniale.

Dans le cadre des plans de gestion patrimoniale, la CRMS est interrogée une première fois préalablement à l'élaboration du plan (art.242/3) puis sur le projet de plan (art.242/8).

2. AVIS SUR LES BIENS NON PROTEGES (ZONE DE PROTECTION, INVENTAIRE, AVANT 1932)

Une autre partie importante des avis émis par la Commission concerne des travaux à des immeubles ou des sites qui ne sont ni classés, ni inscrits sur la liste de sauvegarde. Ces demandes d'avis émanent des Communes ou de l'Administration régionale. Elles sont obligatoires quand elles sont relatives à des biens situés en zone de protection d'un bien classé (CoBAT, art. 228 et art. 237 §1) et sont facultatives lorsqu'elles concernent des biens inscrits à l'inventaire ou datant d'avant 1932 (CoBAT, art. 207). Ces avis rendus par la CRMS ne sont pas contraignants mais indicatifs. Ils sont énoncés sous forme de recommandations utiles à la bonne conservation du patrimoine non protégé et de son environnement immédiat. La décision de suivre ou non ces recommandations incombe à la Commune ou au Fonctionnaire délégué de l'Administration régionale de l'urbanisme.

Quelques exemples :

- **Rue Vergote, 24-26 à Woluwe-Saint-Lambert : démolition d'une maison néoclassique, transformation d'une maison Beaux-Arts, abattage d'arbres et construction d'un immeuble à appartements avec parking souterrain.**

La demande vise la démolition au n°24 d'une maison néoclassique d'avant 1899, la construction à son emplacement d'un nouvel immeuble standard de 14 logements, et la transformation et division en 13 logements du vaste hôtel de maître sis au n°26 (réalisé en style Beaux-Arts par l'arch. A. Delalieux en 1916). Il est prévu d'aménager un parking souterrain de 28 emplacements en sous-œuvre du nouveau bâtiment et partiellement sous le jardin existant (sur dalle). Ces travaux nécessitent notamment l'abattage de deux arbres à haute tige et une réduction importante de la masse végétale qui participe pleinement au paysage du quartier. Dans son avis défavorable du 19/4/2017, la CRMS a attiré l'attention de la Commune sur l'intérêt de ces deux biens, inscrits à l'Inventaire du patrimoine architectural, situés à proximité du n°36 (inscrit sur la

liste de sauvegarde) et représentatifs de l'aménagement du quartier suite au défrichement progressif du bois de Linthout dans la 2^e moitié du XIX^e siècle. La maison n°24 reste l'un des rares exemples conservés des maisons néoclassiques qui bordaient le côté pair de la rue, elle est encore entourée de son jardin, caractéristique de ce quartier comportant de nombreuses maisons de campagne. L'immeuble Beaux-Arts appartient à une phase ultérieure de lotissement de la rue et est jusqu'à présent parfaitement conservé. La CRMS a donc demandé de restaurer ces deux immeubles, composantes importantes du paysage architectural de qualité du quartier, et recommandé de tirer parti de leurs qualités intrinsèques.



© Google Earth



© BUP

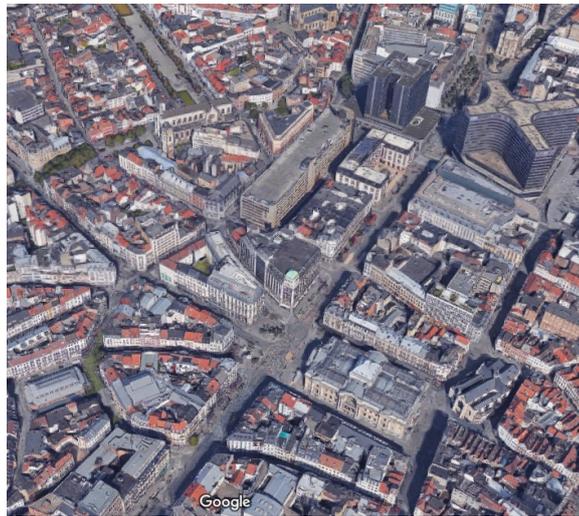
- **Réaménagement de façades à façades des boulevards du centre à Bruxelles et de divers espaces publics situés autour de cet axe.**

La demande de permis unique porte sur le réaménagement complet (48.840 m²), de façades à façades, du tronçon des boulevards du centre, s'étendant de la place de Brouckère à la place Fontainas (comprises), et englobant les abords de la Bourse. Le périmètre d'intervention est repris en ZICHEE et comme axe structurant au PRAS. Il inclut les zones de protection de 21 biens classés ainsi qu'une portion du périmètre UNESCO qui entoure la Grand-Place. Le projet dans sa version actuelle est quasi identique au projet examiné par la CRMS en 2015 soit avant la

procédure de recours et de suspension de permis. Hormis pour ce qui relève des logiques circulatoires, deux modifications ont été relevées au niveau de l'aménagement : la suppression du plan d'eau surélevé prévu dans l'axe de la rue Orts et son remplacement par des jets d'eau ainsi que l'adaptation du modèle des bancs publics. Par ailleurs, le rapport d'incidences environnementales (RIE) qui accompagne la demande a été légèrement adapté. Ces modifications sont peu significatives sur les plans patrimoniaux et urbanistiques.

Dans ces circonstances, en l'absence d'étude paysagère et considérant que ni la nouvelle version de l'étude d'incidences ni les modifications du projet n'apportent les réponses et adaptations souhaitées, la CRMS a réitéré son avis du 23/09/2015 sur le projet. Elle ne souscrit pas à un projet qui traite de manière autonome un tronçon des boulevards du centre sans considérer que ces boulevards ont été conçus d'un seul tenant, comme un axe structurant majeur reliant le Nord au Midi, et qu'il eut fallu inscrire le projet dans une réflexion globale, notamment paysagère. La logique urbaine et les caractéristiques spatiales des boulevards

tablent sur l'échelle monumentale, la continuité et la cohérence spatiale ainsi que sur la succession de séquences visuelles, du Nord au Midi. Le projet de requalification des boulevards n'est pas fondé sur la compréhension des points forts des aménagements passés; il ne permet pas de renouer avec les aménagements Haussmanniens de Suys et, dès lors, d'adapter les nouveaux aménagements, à la monumentalité et aux caractéristiques des boulevards : emprise, échelle, perspectives, séquences urbaines, continuité, caractère rectiligne, typologie du bâti, durabilité...



© Google Earth

- **Rue Washington, 180-196 / rue Hector Denis, 13 à Ixelles : projet de rénovation d'une maison de maître (n°180-184), démolition d'un immeuble (n°186-196), construction de 4 nouveaux bâtiments (58 logements, bureaux et 72 emplacements de parking).**

Au cœur d'un îlot triangulaire, la demande consiste en la rénovation d'un ancien hôtel particulier (construit en 1912 pour le comte de Mérode, transformé en bureaux et logements), la démolition des dépendances et annexes de cet hôtel, celle de l'immeuble de style moderniste de 1965, ainsi que la construction de 4 nouveaux immeubles. La CRMS a rendu un avis défavorable en sa séance du 29/11/2017 sur cette demande de permis d'urbanisme concernant des immeubles inscrits à l'inventaire du patrimoine architectural et deux arbres repris dans l'inventaire du patrimoine naturel, vu l'ampleur du projet et la densité

qui en résulte, au niveau du nombre de logements et de parkings proposés, au niveau des gabarits envisagés et de leur impact à l'échelle de l'îlot, de ses caractéristiques architecturales, de son patrimoine, de sa quiétude, ainsi que des vues depuis le parc Tenbosch. La CRMS s'interroge sur le bien-fondé de démolir l'immeuble moderniste de 1965, en bon état de conservation, et sur le bilan énergétique d'une telle opération de démolition/ reconstruction en regard d'une conservation/transformation ? L'immeuble devrait par ailleurs être mieux documenté avant de conclure à sa démolition.



© Google Earth

➤ **Avenue Paul Van der Biest - Cité de l'Amitié à Woluwe-Saint-Pierre : rénovation et isolation des toitures et façades.**

Ensemble d'habitat social associant notamment des logements adaptés aux PMR, la Cité de l'Amitié conçue par les architectes du groupe AUSIA est réalisée entre 1974 et 1978. Entre la cité-jardin et le groupement d'immeubles collectifs, elle mêle barres d'immeubles de logements et maisons individuelles, rues continues et venelles, parsemées de lieux de rencontre au cœur de l'espace public. L'architecture présente de subtiles variations de composition à partir d'un module constructif rigoureux et d'un vocabulaire cohérent, assorti d'un concept chromatique caractéristique. L'organisation spatiale de l'ensemble est organisée sur la fluidité et l'efficacité des circulations, PMR notamment.

Interrogée sur la première phase du projet de rénovation, la CRMS a souscrit le 21/06/2017 au principe d'une rénovation et à la volonté d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments. Cependant, elle a estimé que le projet actuel modifiait irrémédiablement les caractéristiques architecturales et esthétiques de la Cité. Accordant une valeur patrimoniale à l'architecture caractéristique des grands combats citoyens en urbanisme et architecture de la fin des années 1960 et des années 1970, la CRMS a demandé de réorienter le projet selon une approche patrimoniale plus respectueuse de son identité et de ses caractéristiques intrinsèques.



© BUP

➤ **Place du Conseil, 1 à Anderlecht : extension de la Maison Communale.**

Le projet d'extension de la Maison Communale d'Anderlecht vise la construction d'un bâtiment R+3 déployant 35m de façade sur la place du Conseil et la rue Moreau, avec l'aménagement d'une entrée unique, la construction d'un parking sur deux niveaux qui serait accessible par une nouvelle entrée rue Van Lint, l'aménagement d'espaces verts en intérieur d'îlot, la démolition de certaines annexes et parties intérieures de la Maison communale, ainsi que des travaux aux vitraux classés. La CRMS en sa séance du 13/09/2017 a souscrit au principe d'extension et de construction sur

les terrains non bâtis, mais elle a émis un avis défavorable sur le langage architectural et les volumétries proposés, la surdensification de l'intérieur d'îlot, la délocalisation de l'entrée hors du bâtiment original de Van Ysendijck. La CRMS souhaite que le projet soit moins invasif et plus respectueux du contexte architectural présent. Elle demande de revoir la hiérarchie des constructions, tant dans leur ordonnancement que dans leurs circulations et raccords.



Élévation place du Conseil et rue G. Moreau © auteur de projet

3. AVIS RELATIFS A DES PLANS D'URBANISME

La CRMS figure parmi les instances consultatives et émet dès lors des avis sur certains plans à l'échelle de la Région et/ou des Communes et/ou d'une zone territoriale.

Les plans stratégiques

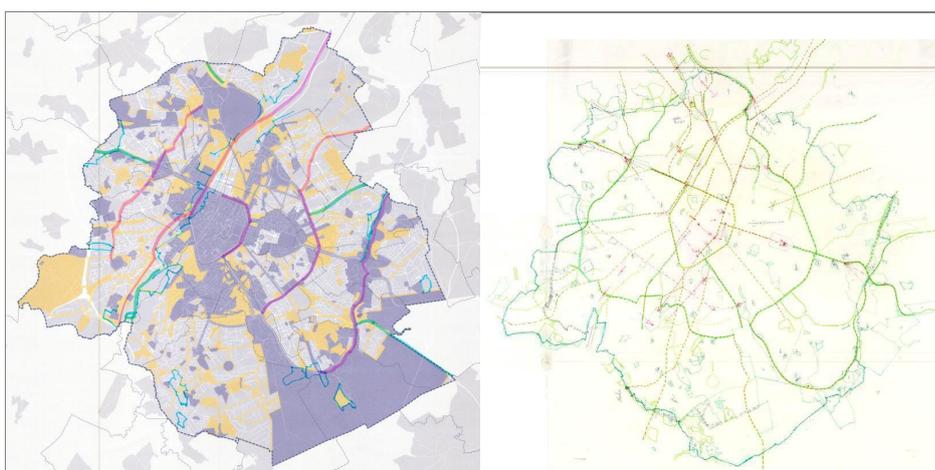
Ces plans visent à établir et représenter la stratégie territoriale à développer en Région bruxelloise. Leurs grandes orientations deviennent les principes de base de l'aménagement du territoire. Ils n'ont pas force de loi, leur respect et leur mise en œuvre reposent sur le pouvoir politique, à l'origine de leur élaboration.

- Le Plan Régional de Développement (PRD) couvre la totalité du territoire régional.
- Les Plans Communaux de Développement (PCD) couvrent la totalité du territoire communal.
- Les schémas directeurs, conçus dans le cadre du PRD de 2002, sont les outils de développement des zones stratégiques d'intérêt régional : des ZIR (Zones d'Intérêt Régional, définies par le PRAS), des zones-leviers (définies par le PRD), des PIR (Périmètres d'Intérêt Régional).

Un exemple :

En séance du 22 février 2017, la CRMS a rendu un avis sur le Projet de Plan Régional de Développement Durable. Le PRDD offre l'occasion de préserver, réhabiliter et valoriser les valeurs urbaines, patrimoniales et paysagères qui forgent l'identité bruxelloise et de créer le lien avec les nouvelles structures urbaines pour fonder les ambitieux projets territoriaux. Pour la CRMS, cet aspect devrait être approfondi dans le projet de PRDD. La CRMS a également préconisé de poursuivre le travail et de mieux articuler les nouveaux développements par zone à la ville existante et à ses caractéristiques, forces et faiblesses, aussi variées soient-elles. Une meilleure prise en compte des ressources disponibles est essentielle pour soutenir, renforcer et promouvoir les développements urbains, culturels, économiques, sociaux, historiques et environnementaux.

La CRMS a fait l'exercice d'ajouter à la carte patrimoine (carte A), les axes d'implantation des tours, les routes pénétrantes et certaines réserves foncières. Il ressort que les axes d'implantation des tours correspondent aux axes patrimoniaux, ce qui démontre l'intérêt de superposition des données. La CRMS a aussi esquissé une carte (carte B) reprenant les axes structurants, ceux bordés d'alignements d'arbres (existants, à renforcer, nouveaux), les vues, perspectives et panoramas à préserver, les parcs et espaces verts, le canal (encore à dessiner), ... Il s'agit de documents de travail (certains éléments sont manquants et/ou trop peu visibles). Ils devraient être développés, l'intention était d'illustrer le propos.



Carte A

© Bruxelles Perspective

Carte B

© CRMS

Les plans d'affectation du sol

Ces plans déterminent et spatialisent les fonctions (habitat, bureau, espaces verts, ...) qui peuvent s'implanter dans les différents quartiers. Ils comportent des prescriptions graphiques (zones) et littérales (ce qui peut être fait dans chaque zone). Les dispositions figurant aux plans sont contraignantes à l'égard de tous et conditionnent la délivrance des permis d'urbanisme.

Niveau régional : le Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS)

Le Plan Régional d'Affectation du Sol, appelé PRAS, constitue le plan de référence pour l'aménagement du territoire dans la Région de Bruxelles-Capitale. Le PRAS couvre toute la Région, il est unique et définit un zonage général. Cet important outil de planification spatiale s'inscrit dans les orientations du PRD et peut indiquer les modifications à apporter aux Plans Communaux de Développement (PCD) et aux Plans Particuliers d'Affectation du Sol (PPAS).

Un exemple :

- **Projet de modification du PRAS relative à la liaison de transport en commun souterraine nord-sud.**

En date du 13 septembre 2017, la CRMS a rendu un avis sur le projet de modification du PRAS relative à la liaison de transport en commun souterraine nord-sud. L'avis de la CRMS est sollicité car le tracé de liaison de transport en commun souterraine nord-sud intervient dans plusieurs ZICHEE et espaces structurants mais également dans plusieurs zones de protection de biens classés. La CRMS ne s'est pas prononcée sur la

pertinence du tracé à reprendre en carte 6 ni sur ses variantes de tracé. Elle s'est principalement attachée au réseau viaire (espaces structurants), au patrimoine classé (et zones de protection), celui inscrit à l'inventaire, et aux conséquences en matière de patrimoine. La structure urbaine, avec son réseau viaire et le paysage engendré, est notre patrimoine premier.

Niveau communal : les Plans Particuliers d'Affectation du Sol (PPAS)

Les Communes élaborent les PPAS pour préciser l'aménagement de certaines zones. Ces PPAS ne couvrent qu'une partie du territoire. Ils précisent les affectations du PRAS, définissent des zones constructibles et des zones non constructibles, délimitent les espaces publics des espaces privés, ... Ils sont accompagnés de prescriptions sur le site : constructions admissibles, hauteurs, matériaux, ... Les Communes tiennent à jour une carte situant les différents PPAS sur leur territoire.

Un exemple :

En mai 2017, la CRMS a été interrogée sur la version amendée du projet de PPAS « Biestebroeck ». La CRMS a regretté que le PPAS n'ait pas été réorienté en fonction des remarques qu'elle avait déjà formulées dans son avis de septembre 2016. Elle a donc confirmé son avis antérieur tout en insistant sur l'importance des points suivants :

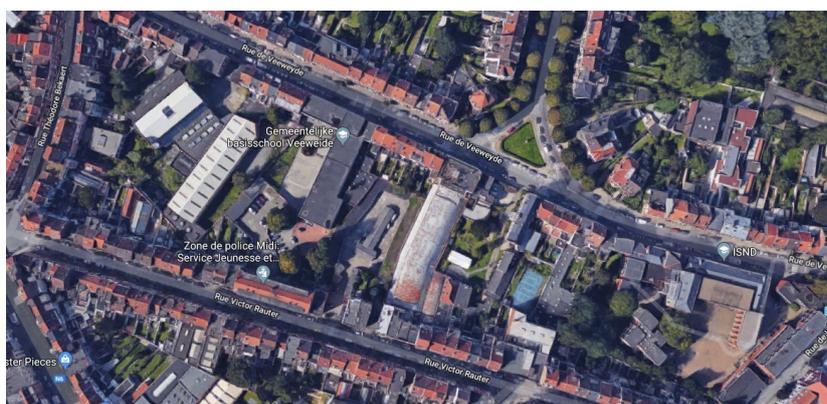
* mener une réflexion paysagère globale,

* renforcer spatialement les deux axes majeurs, à savoir la rue des Goujons et la chaussée de Mons,

* mener une réflexion sur la connectivité avec les quartiers voisins,

* adapter la méthodologie quant à l'organisation des fonctions et des affectations dans l'espace urbain,

* revoir l'organisation des fonctions pour préserver des zones de pleine terre.



© Google Earth

4. AVIS RELATIFS A DES REGLEMENTS D'URBANISME

La CRMS peut être interrogée, par la Région ou par une Commune, sur les règlements d'urbanisme. Le CoBAT prévoit la possibilité d'édicter des règlements d'urbanisme. Ils sont de deux types:

- les Règlements Régionaux d'Urbanisme (RRU)
- les Règlements Communaux d'Urbanisme (RCU / RCUZ)

Les règlements d'urbanisme contiennent des dispositions relatives aux caractéristiques urbanistiques des bâtiments et de leurs abords (ex : gabarit, volume, esthétique, solidité des constructions). Ils édictent également des règles relatives à l'aménagement de l'espace public.

Le RRU est hiérarchiquement supérieur aux RCU, de sorte qu'il abroge les dispositions des RCU qui ne lui sont pas conformes.

Les travaux projetés doivent respecter les prescriptions des règlements d'urbanisme. Néanmoins, il est possible d'obtenir certaines dérogations aux prescriptions des règlements d'urbanisme.

5. AVIS SUR DES PROPOSITIONS DE PROTECTION (CLASSEMENT OU SAUVEGARDE)

En matière de **protection**, la Commission est interrogée par la Direction des Monuments et des Sites sur l'opportunité de classer ou d'inscrire un bien sur la liste de sauvegarde, qu'il s'agisse d'une construction ou d'un site naturel. A la fin de la procédure, la CRMS est interrogée après les remarques ou objections éventuelles des propriétaires et des Communes. La Commission peut aussi, de sa propre initiative, proposer un bien au classement ou à l'inscription sur la liste de sauvegarde. La décision finale de protéger ou non un bien est une prérogative du Gouvernement.

Quelques exemples :

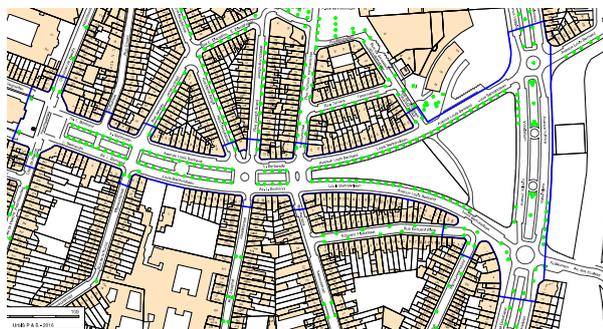
➤ Proposition de classement comme site de l'avenue Louis Bertrand à Schaerbeek.

Suite à l'examen d'un projet de réaménagement de l'avenue Louis Bertrand (avis défavorable du 15/03/2017), la CRMS a introduit, le 19/04/2017, une proposition de classement comme site de la totalité de l'avenue en raison de son intérêt historique, architectural et esthétique. Cet axe constitue en effet une des plus majestueuses artères de la Région

bruxelloise, dont les qualités historiques, paysagères et urbanistiques, bien préservées jusqu'ici, lui confèrent un statut de patrimoine urbain majeur à l'échelle régionale. La Commune de Schaerbeek a également introduit une demande de classement sur laquelle la CRMS s'est prononcé favorablement le 10/01/2018.



© BUP



CRMS © BUP

➤ **Examen du dossier de fin d'enquête préalable au classement comme ensemble de l'ancienne abbaye Saint-Jacques-sur-Coudenberg, rue de Namur, 4 à 12 à Bruxelles.**

L'intérêt historique, esthétique et archéologique du complexe de l'ancienne abbaye Saint-Jacques-sur-Coudenberg a été largement démontré par les nombreuses descriptions, visites et études effectuées, entre autres, depuis le début des années 2000. Témoin historique remontant au XII^e siècle, complexe regroupant des bâtiments construits à différentes époques (vestiges gothiques, architecture traditionnelle, phase néoclassique) dont de très nombreux éléments sont toujours en place, l'ensemble est un bel exemple de l'histoire et de l'architecture

bruxelloise. Le bien avait déjà fait l'objet d'une demande de protection en 2001, renouvelée par la CRMS lors de sa séance du 28/03/2012, suite à un refus de permis d'urbanisme visant à transformer lourdement les n^{os} 2 et 4 rue de Namur. Le 08/11/2017, l'Assemblée s'est donc prononcée en faveur du classement comme ensemble de certaines parties de l'ancienne abbaye Saint-Jacques sur Coudenberg, tel que proposé et décrit dans l'arrêté entamant la procédure de classement du 09/03/2017.



© BUP

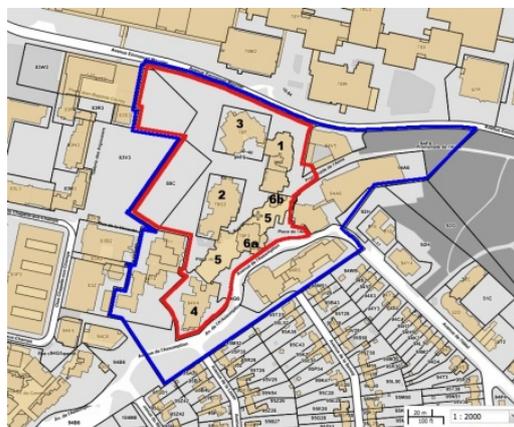
➤ **Proposition de classement comme site de La Mémé (arch. S. et L. KROLL) située entre le boulevard de la Woluwe et les avenues Émile Vandervelde, de l'Assomption et Mounier à Woluwe-Saint-Lambert.**

L'ensemble urbanistique, paysager et architectural connu sous le nom de *La Mémé* est construit et aménagé par l'Atelier Simone et Lucien Kroll de 1969 à 1976. Il est formé de plusieurs constructions et espaces publics constituant la zone sociale et résidentielle du Campus de l'Université Catholique de Louvain (UCL) à Woluwe. Le 13/09/2017, la CRMS a proposé le site au classement en raison de son intérêt historique, urbanistique, paysager, architectural et esthétique. L'Assemblée a en effet convenu que cet ensemble méritait incontestablement une reconnaissance officielle ainsi qu'une protection face à l'avenir du

campus, véritable morceau de ville. À terme, la CRMS a recommandé la réalisation d'un plan de gestion patrimoniale, afin de permettre et de faciliter la gestion du site de *La Mémé* dans le respect de sa haute valeur patrimoniale. Le site comprend différents espaces publics et cheminements, ainsi que plusieurs bâtiments emblématiques tels que la maison médicale (la Mémé), la mairie et l'école Chapelle-aux-Champs, le restaurant universitaire, le bâtiment œcuménique, la station de métro Alma et ses abords, le patio et le petit restaurant.



CRMS © BUP



CRMS © BUP

- Examen du dossier de fin d'enquête préalable au classement comme site du Meylemeersch (complément du classement du site du Vogelzang) à Anderlecht.

En sa séance du 04/10/2017, la CRMS a marqué son accord sur le classement définitif comme site du vallon du Meylemeersch en raison de son intérêt scientifique et esthétique. L'Assemblée a notamment insisté sur le

respect de l'emprise définie dans l'entame de classement. Les parcelles concernées sont affectées en zone verte au PRAS.



© BUP



© Anderlecht.be

6. AVIS RELATIFS À DES ASPECTS LÉGISLATIFS

La CRMS se préoccupe des conséquences, sur le plan juridique, des propositions faites par le Gouvernement par exemple.

7. RECOMMANDATIONS

La Commission peut également prendre l'initiative de soumettre au Gouvernement ses réflexions sur diverses thématiques liées au patrimoine. Elle peut formuler des recommandations sur des sujets d'actualité méritant une attention particulière.

En approfondissant certaines problématiques (performance énergétique, techniques de restauration, etc.) et en les faisant progresser, la Commission souhaite contribuer à une meilleure connaissance générale de ces questions et à la sensibilisation tant des demandeurs et auteurs de projet que du grand public.

8. DELAIS LÉGAUX IMPOSÉS PAR LE COBAT À LA CRMS

(dans le cadre des procédures les plus courantes)

Avis de la CRMS rendus sur :

- les demandes de permis relatives à un bien protégé / avis conforme : **30 jours** à dater de la demande. Si ce délai n'est pas respecté, l'avis est réputé favorable, à moins que la Commission ait décidé (dans ce délai) de solliciter des éléments complémentaires auquel cas elle dispose d'un délai complémentaire de **60 jours**. Si ce délai n'est pas respecté, l'avis est réputé favorable (art. 177, § 2 du CoBAT) ;
- les demandes de permis d'urbanisme pour les biens situés en zone de protection, inscrits à l'inventaire du patrimoine immobilier et/ou datant d'avant 1932 : **30 jours**. Passé ce délai, la procédure est poursuivie (art. 125 et art 176) ;
- les demandes de classement : **30 jours**. Passé ce délai, la procédure est poursuivie, (art. 222, §4) ;
- l'examen des dossiers de fin d'enquête dans le cadre de la procédure de classement : **45 jours**. Passé ce délai, la procédure est poursuivie (art. 225, §2) ;
- les demandes d'inscription d'un bien sur la liste de sauvegarde : **90 jours**. Passé ce délai, la procédure est poursuivie (art. 210, §2, 3°) ;
- les demandes émanant d'un tiers pour élaborer un plan de gestion patrimoniale : **45 jours**. Si ce délai n'est pas respecté, l'avis est réputé favorable (art. 242/4) ;
- les projets de plan de gestion patrimoniale /avis conforme : **45 jours**. Dans l'hypothèse où l'avis de la CRMS est partiellement défavorable sans toutefois remettre en cause l'essence même du projet, la procédure peut être poursuivie en adaptant le projet à cet avis ;
- les projets de PRD: **60 jours**. A défaut de la réception de l'avis à l'échéance, il est passé outre et la procédure est poursuivie (art. 18, §4) ;
- les projets de PRAS : **60 jours**. À défaut, la procédure est poursuivie (art. 25, §4) ;
- les projets de PCD et de PPAS : **30 jours**. À l'échéance, les avis qui n'auraient pas été émis sont réputés favorables (art. 35, §1 et art. 48, §3).

9. ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS, VISITES, RÉUNIONS, GROUPES DE TRAVAIL

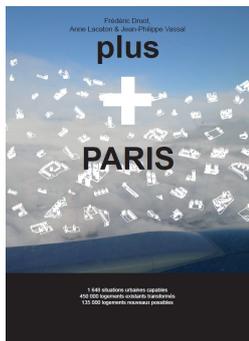
Outre les avis à proprement parler, une partie importante des travaux de la CRMS consiste en l'accompagnement, en collaboration avec la Direction des Monuments et Sites, des demandeurs dans l'élaboration de leur projet, ainsi qu'en la participation à différentes visites et réunions avec les demandeurs et/ou partenaires publics ou privés et les conseils (architectes, bureaux d'études, ...).

Pendant les réunions et visites, les représentants de la CRMS prennent connaissance des informations fournies par les participants, informent ceux-ci des principes généraux défendus par la Commission et expliquent le contenu des avis rendus. Ils ne sont toutefois pas autorisés à engager la Commission sur de futures décisions : ils respectent rigoureusement le principe de la collégialité des avis. Après chaque réunion ou visite, ces membres font rapport devant l'Assemblée lors de la séance plénière suivante. Ces rapports sont intégralement repris dans les procès-verbaux des séances.

L'accompagnement des projets, étalés parfois sur plusieurs années, s'avère particulièrement utile pour la bonne évolution du dossier.

Organisées le plus tôt possible dans la procédure, dès l'entame des études préalables ou dès la rédaction des cahiers des charges, depuis la rencontre avec le demandeur jusqu'aux modifications éventuelles sur chantier, ces réunions et visites permettent en effet de suivre efficacement l'évolution des projets.

La Commission considère ces visites et réunions comme une tâche très importante, nécessaire pour sensibiliser, informer et accompagner les demandeurs ainsi que les instances publiques.



*Présentation de l'étude « plus+PARIS » à la séance du 29/03/2017
par les architectes Frédéric Druot, Anne Lacaton, Jean-Philippe Vassal*

10. REPRÉSENTATION DE LA CRMS À LA COMMISSION RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT (CRD)

Créée par l'Ordonnance du 29 août 1991, la Commission régionale de développement donne notamment son avis, à la demande du Gouvernement, sur :

- les avant-projets d'ordonnance, ainsi que sur les projets d'arrêtés relatifs aux matières visées par le CoBAT, ayant une incidence notable sur le développement de la Région ;
- les projets de Plan Régional de Développement Durable (PRDD), de Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) et de Règlements Régionaux d'Urbanisme (RRU), ainsi que sur les projets de Plans Communaux de Développement (PCD), de Plans Particuliers d'Affectation du Sol (PPAS), lorsque ceux-ci contiennent des dispositions qui dérogent au PRAS.

La CRMS est représentée au sein de la CRD (2 membres effectifs et 2 membres suppléants). En séance plénière, ces membres font systématiquement rapport à l'Assemblée des réunions auxquelles ils ont participé.

III. EN QUELQUES CHIFFRES

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTS TYPES D'AVIS ÉMIS PAR LA CRMS EN 2017

AVIS CRMS	Nombre en 2015	Nombre en 2016	Nombre En 2017
Demandes d'avis sur biens protégés	141	165	131
avis conformes dans le cadre des procédures de PUN	74	96	93
<i>avis conformes favorables</i>		9 F	7 F
<i>avis conformes favorables sous réserve</i>		73 FSR	74 FSR
<i>avis conformes défavorables</i>		14 D	11 D
<i>remarques</i>			1 rem
demandes non instruites			3
avis indicatifs préalable	50	52	22
demandes de complément d'information	11	9	8
suivi après avis conformes	5	5	4
avis sur demandes de PGP	1	2	1
Demandes d'avis sur biens non protégés	309	294	305
avis sur demandes de PU	299	285	153
demandes non instruites			147
avis sur demandes de CU	1	/	1
avis préalable	3	/	1
avis sur demandes de PLOT	/	1	/
avis sur demandes de PPAS	3	4	1
avis sur d'autres plans d'urbanisme : RRUZ, Plan Nature, PRDD, PCD, CQD, PRAS, RCU, RCUZ	1	4	2
communications / avis émanant de la CRMS sur des biens non protégés	2	/	/
TOTAL : demandes traitées (travaux sur biens protégés et non protégés)	450	459	436
avis sur aspects législatifs	1	5	/
avis dans le cadre de réflexions générales	/	/	/
nombre d'avis émis dans le cadre des procédures de protection	16	14	11
TOTAL : demandes traitées (travaux et protection)	467	478	447
nombre de séances plénières	17	17	17
nombre de visites et de réunions	207	223	168

Signification des abréviations :

PUN = permis unique

CUN = certificat unique

PPAS = plan particulier d'aménagement du sol

PU = permis d'urbanisme

CU = certificat d'urbanisme

PLOT = permis de lotir

IV. UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE MEMBRES ET SON SECRETARIAT PERMANENT

1. 18 MEMBRES PLURIDISCIPLINAIRES



La Commission est composée de dix-huit membres nommés sur base de leurs compétences notoires en matière de conservation du patrimoine dans différentes disciplines. Elle regroupe des architectes et des ingénieurs, ainsi que des spécialistes en matière de patrimoine naturel et de jardins historiques, en techniques de restauration et en archéologie. Elle comprend également des historiens et des historiens de l'art, des urbanistes et des spécialistes en matière juridique et économique.

© CRMS

Parmi ces dix-huit membres, tous nommés par le Gouvernement, douze sont désignés sur proposition du Parlement bruxellois, après appel à candidatures, et six sur celle de la Commission, et ce pour un mandat de six ans, renouvelable deux fois. La Commission est renouvelée par moitié tous les trois ans.

Toutes les deux à trois semaines, la Commission se réunit en séance plénière afin d'examiner les demandes provenant des différentes administrations régionales ou communales ou encore de particuliers. En 2017, la CRMS a tenu 17 séances plénières et 4 séances extraordinaires (29/03, 12/07, 04/10, 18/10). La séance du 12/07 s'est tenue en raison de l'absence d'un quorum des 2/3 des membres lors de la séance du 5/07.

Les séances sont dirigées par la présidence, assistée dans sa tâche par la vice-présidence. Chaque demande est instruite par un ou plusieurs membres et présentée devant la Commission. Ceci suppose, de la part du rapporteur, une analyse du dossier, une visite sur place, des contacts éventuels avec les administrations, le demandeur et/ou l'auteur de projet, des recherches dans la littérature ou en archives, etc. Le secrétariat de la CRMS se tient à la disposition des membres pour les aider dans leurs démarches et recherches.

Suite à ces exposés, et après délibération, la CRMS émet ses avis collégalement. En ce qui concerne les débats, les membres de la Commission respectent un code de déontologie strict précisé par un règlement d'ordre intérieur approuvé par le Gouvernement en date du 03/06/2004. Par exemple, tout membre lié de près ou de loin à un dossier quitte l'Assemblée durant l'examen de ce point. Au-delà des demandes réclamant un avis de la CRMS, l'ordre du jour de la séance peut également réserver une place aux débats concernant des thèmes généraux ou d'actualité.

Composition de la CRMS jusqu'à mi-septembre 2017

Membres nommés par le Gouvernement sur présentation du Parlement / 1 AG du 24.03.2011 – parution Moniteur 12.07.2011 – prise d'effet 01.03.2011 :	
1.	Steven DE BORGER (Ondervoorzitter) Architect
2.	Jean-François LEHEMBRE Architecte
3.	Michel PROVOST Ingénieur civil
4.	Marie-Laure ROGEMANS (Présidente jusqu'à mi-septembre 2017) Docteur en sciences sociales
5.	Christian SIBILDE Architecte
6.	Mandat vacant

+ membres n^{os} 7 à 18 de la composition à partir de mi-septembre 2017 (ci-dessous)

Composition de la CRMS à partir de mi-septembre 2017

Membres nommés par le Gouvernement sur présentation du Parlement / 1 AG du 29.06.2017 – parution Moniteur 12.07.2017 – prise d'effet 15.09.2017	
1.	Steven DE BORGER (Ondervoorzitter) Architect
2.	Stefaan VAN ACKER Architect
3.	Cécile MAIRY Ingénieur-architecte, DES en Étude et Gestion du Patrimoine Culturel, Professeur à l'UCL
4.	Benoit SCHOONBROODT Licencié en urbanisme
5.	Christophe LOIR Professeur à ULB, département Histoire, Arts et Archéologie
6.	Arnold CZERWONOGORA Ingénieur Civil des constructions
Membres nommés par le Gouvernement sur présentation de la CRMS / 1 AG du 24.03.2011 – parution Moniteur 12.07.2011 – prise d'effet 01.03.2011 :	
7.	Charlotte NYS Ingenieur architect
8.	Marie-Françoise DEGEMBE (Présidente f.f. (d'octobre à décembre 2017)) Licenciée en histoire
9.	Christophe POURTOIS Licencié en histoire de l'art
10.	Guido STEGEN Architect
Membres nommés par le Gouvernement sur présentation du Parlement / 2 AG du 21.05.2015 – parution Moniteur 24.06.2015 – prise d'effet 01.09.2015	
11.	Jérôme BERTRAND Licencié en histoire de l'art
12.	Filip DESCAMPS Doctor Ingenieur -architect
13.	Vincent HEYMANS Docteur en histoire de l'art
14.	Lise NAKHLE Licenciée en histoire
15.	André TOUSSAINT Agronome, Hortonome, bio-ingénieur Professeur honoraire à l'ULg
16.	Ann VERDONCK Professor Doctor architect
Membres nommés par le Gouvernement sur présentation de la CRMS / 2 AG du 22.10.2015 – parution Moniteur 27.10.2015 – prise d'effet 01.11.2015	
17.	Ann VOETS Licenciante in de Kunstgeschiedenis en archeologie - landschaparchitect
18.	Christian FRISQUE Architecte - urbaniste

Travaux effectués par les membres de la CRMS

A. Travaux effectués dans le cadre des séances plénières

- visites de biens en vue de l'instruction des dossiers ;
- participation aux séances plénières ;
- instruction de certains dossiers, rapport et proposition d'avis à l'Assemblée ;
- participation aux débats préalables aux avis collégiaux ;
- rapports sur les réunions de travail et des groupes de travail qui se sont réunis.



© CRMS

B. Travaux effectués par les membres de la CRMS dans le cadre du suivi des dossiers

- participation aux réunions organisées suite aux avis rendus ;
- participation aux comités d'accompagnement mis sur pied dans le cadre de certains grands projets de restauration.

C. Travaux de réflexion et recommandations générales

La CRMS prend régulièrement l'initiative de mettre sur pied des groupes de travail pour étudier des sujets d'actualité liés à la conservation du patrimoine en Région bruxelloise. Ceci implique :

- la participation à des réunions régulières ;
- la documentation et l'étude des sujets traités ;
- la rédaction des textes de référence et leur présentation à l'Assemblée en séance plénière.

D. Activités diverses

- pilotage et accompagnement des études commandées et pilotées par la CRMS ;
- représentation de la CRMS au sein de différentes instances et information du public sur les missions et travaux de la CRMS ;
- représentation de la CRMS au sein de la CRD.

E. Missions spécifiques de la présidence et de la vice-présidence

- préparation des séances plénières avec le secrétariat ;
- présidence des séances : introduction et conclusion des débats, résumé des avis ;
- approbation et signature des avis dans les délais légaux ainsi que de la correspondance générale ;
- approbation des ordres du jour et des procès-verbaux des séances plénières ;
- attention au respect du règlement d'ordre intérieur de la CRMS, des dispositions légales et des procédures en vigueur lors des séances de la CRMS.

Observateurs en 2017

Prennent également part aux séances, en qualité d'observateurs, des représentants de la Direction des Monuments et des Sites et de la Direction de l'Urbanisme - directions relevant toutes deux de l'administration régionale qui délivre les permis.

POUR LA DIRECTION DES MONUMENTS ET DES SITES (B.U.P. – D.M.S.)

M. Thierry WAUTERS

Directeur - fonctionnaire délégué

Mme Manja VANHAELEN

*1^{er} Ingénieur – responsable du département Restauration -
fonctionnaire délégué*

M. Jean-François LOXHAY

Architecte – coordinateur technique de la cellule Travaux

Les gestionnaires des dossiers

POUR LA DIRECTION DE L'URBANISME (B.U.P. – D.U.)

M. Albert GOFFART

Directeur - fonctionnaire délégué

2. SECRETARIAT PERMANENT

La CRMS est assistée dans ses tâches quotidiennes par un secrétariat permanent, dirigée par la secrétaire et sa secrétaire-adjointe (art.11§4 du CoBAT). Le secrétariat de la CRMS est un Département de la DMS, au même titre que les Départements Patrimoine archéologique, Documentation et Sensibilisation, Identification et Protection du Bâti, Restauration du Bâti et Patrimoine Naturel. En accord avec la présidence, le secrétariat établit les ordres du jour et les procès-verbaux des séances. Il documente les demandes qui sont soumises à l'avis de la CRMS, prend note des avis rendus, les rédige et les soumet à l'approbation de la Commission et les transmet au demandeur. Il organise les visites d'immeubles et de sites, les réunions de travail et des groupes de réflexion. Il tient à jour les dossiers de la CRMS, assure leur archivage et tient à jour les instruments de travail (base de données, photos, ...) et le registre de ces dossiers et des avis rendus. Elle veille à publier les avis de la CRMS sur le site internet (www.crms.irisnet.be).

Outre l'encadrement administratif et logistique, les agents du secrétariat de la CRMS mettent également leur formation et leur expérience dans le domaine du patrimoine immobilier bruxellois à disposition des membres de la CRMS. Ils gardent « la mémoire » de la CRMS et permettent aux membres de baser leurs réflexions sur une connaissance approfondie de l'historique des dossiers et des avis rendus et d'appuyer ainsi les débats et décisions sur base d'un cadre de réflexion connu et partagé. Le secrétariat assure, en ce sens, la continuité des travaux et des avis de la CRMS.

Composition du secrétariat permanent de la CRMS en 2017

Aurélié AUTENNE	<i>Secrétaire permanente, Architecte, Master in Conservation (F)</i>
Griet MEYFROOTS	<i>Adjunct-secretaris, Licenciaat in de kunstgeschiedenis en archeologie, Master in Conservation (NL) (jusqu'au 17/04/2017)</i>
Jean-Marc BASYN	<i>Attaché, Licencié en histoire de l'art et archéologie, Master in Conservation, DES en Sauvegarde du Patrimoine bâti moderne et contemporain (F)</i>
Bénédicte de GHELLINCK	<i>Attaché, Licenciée en histoire de l'art et archéologie, Master in Conservation (F), (à mi-temps depuis le 01/09/2017)</i>
Karin DEPICKER	<i>Attaché, Licenciée en histoire de l'art et archéologie (F)</i>
Ann HEYLEN	<i>Attaché, Licenciaat in de kunstgeschiedenis en archeologie (NL)</i>
Carine VANDERSMISSEN	<i>Adjointe (F)</i>

V. BUDGET

La CRMS dispose d'un budget annuel qui lui permet de remplir ses missions de manière flexible et autonome. Contrôlé et assisté par les ordonnateurs et par les gestionnaires des dossiers, l'agent du secrétariat responsable de la comptabilité met en œuvre les décisions de la CRMS à cet égard. Le budget régional est régi par l'Ordonnance organique portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle du 1/11/2006 (plusieurs remises à jours). Sa gestion est intégrée dans le système informatique SAP (*Service Advertiser Protocol*), ce qui permet aux personnes concernées de consulter, à tout moment, son évolution.

Les crédits mis à disposition de la CRMS sont destinés à mettre en œuvre les décisions et projets de la Commission et à rémunérer, via des jetons de présence, ses membres pour leurs prestations lors des séances plénières, les réunions et les visites ainsi que les groupes de travail créés au sein de la Commission. Ils couvrent également les dépenses relatives à l'organisation des séances et des réunions.

En 2017, le budget de la CRMS s'élevait à 172.000 €, à savoir 162.000 € en budget de fonctionnement et 10.000 € en budget d'investissement. Le tableau suivant reprend les dépenses de 2017, comparées à celles des années précédentes.

Budget total CRMS				
	2017	2016	2015	2014
	172.000 €	187.000 €	153.000 €	146.000 €
Budget de fonctionnement (crédits d'engagements – allocations 2600308011211 20030702 1112)				
BUDGET DISPONIBLE	162.000 €	165.000 €	124.000 €	140.000 €
jetons de présence des membres	66.625 €	63.600 €	57.875 €	56.950 €
missions d'archivage des dossiers CRMS	/	20.999 €	13.068 €	8.712 €
études et recherches	39.000 €	/	/	/
autres frais de fonctionnement	23.722 €	30.630 €	25.000 €	58.019 €
acquisitions pour la bibliothèque	/	/	6.970 €	6.050 €
TOTAL	129.347 €	115.229 €	102.913 €	129.731 €
pourcentage d'engagement	75 %	70 %	83 %	93 %
Budget d'investissement (crédits d'engagements – allocation 260031 101 7422)				
BUDGET DISPONIBLE	10.000 €	22.000 €	29.000 €	6.000 €
TOTAL	000 €	000 €	26.500 €	5.766 €
pourcentage d'engagement	00 %	00 %	91.30 %	96,40 %

À l'examen du tableau, on constate :

- une augmentation des jetons de présences des membres par rapport aux années précédentes, due à leur participation très régulière aux séances plénières ;
- la prise en charge sur le budget de la CRMS d'une mission de recherches initiée en collaboration avec la DMS et confiée à la K.U.L. sur les charpentes des églises bruxelloises ;
- l'absence de dépenses sur le budget d'investissement : ce budget était destiné à améliorer l'équipement de la salle de réunions CRMS – étant donné qu'il y a question de délocaliser l'administration de la DMS, on a dû renoncer à cet investissement ;
- l'absence d'acquisitions de livres et d'ouvrages précieux pour la bibliothèque qui, les années précédentes, étaient opérées sur ce même budget ; ces dépenses n'ont plus lieu d'être puisque la bibliothèque de la CRMS est versée et gérée par le Centre de documentation de BDU qui se charge également des nouvelles acquisitions.

Pour 2018, le budget de la CRMS reste inchangé par rapport à 2017 et le crédit initial s'élève à 172.000 €.

VI. PERSPECTIVES POUR 2018

1. UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE RENOUVELEE

Après un important renouvellement en 2017, puisque 9 nouveaux membres (et 1 membre renouvelé) ont rejoint la CRMS, 2018 sera l'occasion de poursuivre la dynamique de travail mise en place avec la nouvelle équipe, forte de sa composition multidisciplinaire. Évaluant les enjeux patrimoniaux au regard des composantes urbanistiques, paysagères, de rénovation urbaine, de gestion de l'environnement, de durabilité, de mobilité, de performance énergétique, etc., l'Assemblée de la CRMS porte un regard transversal, pluriel et composite sur le patrimoine en veillant à considérer l'ensemble des défis auxquels la ville doit répondre.

2. REFLEXION SUR LES PAYSAGES URBAINS PATRIMONIAUX

Soucieuse d'une politique de protection et de valorisation du patrimoine intégrée à la réflexion urbanistique et paysagère de la ville actuelle, la CRMS souhaite s'investir, dans la continuité de sa collaboration au projet de PRDD, dans une réflexion sur les paysages urbains patrimoniaux et leur adaptation aux nouveaux enjeux de la ville, notamment en termes de mobilité, dans le respect de leur identité. Le paysage urbain dans son ensemble participe à la physionomie de Bruxelles et il est essentiel pour la CRMS de lui accorder une place de choix dans les débats, qui ne doivent pas se limiter aux bâtiments et sites (protégés ou non). La CRMS souhaite ainsi organiser des groupes de travail sur la thématique des paysages urbains patrimoniaux et y associer différents partenaires, notamment les acteurs en charge de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics.

3. VI^E REFORME DE L'ÉTAT - PATRIMOINE CULTUREL MOBILIER ET IMMATERIEL

Avec la VI^e Réforme de l'État, la Région de Bruxelles-Capitale s'est vue attribuer les compétences sur le patrimoine culturel mobilier et immatériel. Ces compétences viennent compléter celle transférée en 1989 sur le patrimoine immobilier, offrant ainsi la perspective d'une gestion globale du patrimoine culturel régional, assurée par une administration unique. En 2018, la CRMS sera consultée sur l'avant-projet d'ordonnance relatif au Patrimoine Culturel Mobilier et Immatériel en Région de Bruxelles-Capitale.

4. LA 18^{ÈME} REVISION DU COBAT : REVISION DU CADRE DE L'AVIS CONFORME DE LA CRMS

Le dernier projet de réforme du CoBAT, touchant à divers aspects du développement territorial, avait proposé la suppression du caractère contraignant de l'avis de la CRMS sur les biens protégés, avec une proposition de compensation par diverses mesures. Cette modification importante du rôle de la CRMS a fait débat. Après une large consultation et de nombreuses discussions, le Parlement bruxellois a décidé, courant 2017, de maintenir l'avis conforme, en l'encadrant davantage au niveau du quorum des votes. Les avis conformes requièrent actuellement la présence de 2/3 des membres et de 2/3 des voix des membres présents. La réforme du CoBAT imposera, dès son entrée en vigueur en avril 2019, 2/3 des 18 membres présents et 2/3 des voix de l'Assemblée complète, soit un vote à l'unanimité lorsque seuls 2/3 des membres sont présents.

5. DEMENAGEMENT VERS LE BATIMENT ARCADIA

Le 20 juillet 2016, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a pris la décision de mettre sur pied *Bruxelles Urbanisme et Patrimoine* (B.U.P.) qui, scindé de *Bruxelles Logement*, réunit désormais les Directions de l'Urbanisme, des Monuments et des Sites et de la Rénovation Urbaine, la Cellule Inspection et Sanctions Administratives, le secrétariat des Collèges, le secrétariat de la Commission Royale des Monuments et Sites et une Direction Conseil et Recours. Dans la continuité de la création de B.U.P., il est prévu, avant la fin de l'année 2018 un déménagement dans l'immeuble « Arcadia », situé Mont des Arts 10-13 à Bruxelles. La préparation et l'organisation de ce déménagement nécessiteront un investissement important de la part des agents de B.U.P., et du secrétariat de la CRMS, pour

garantir la continuité de la mission de la Commission dans le respect des délais légaux. La CRMS espère, et s'en réjouira le cas échéant, que l'immeuble jouissant d'une meilleure visibilité et d'une belle accessibilité offrira des conditions de travail favorables à la transversalité et aux échanges mais aussi aux spécificités de fonctionnement de la CRMS et de son secrétariat.

6. MOYENS SUFFISANTS, NOTAMMENT HUMAINS

La CRMS souligne l'importance de pouvoir disposer de moyens suffisants, matériels et humains, pour continuer à assurer ses missions légales mais aussi pour renforcer son rôle de conseiller indépendant auprès du Gouvernement en matière de patrimoine et assumer les nouveaux objectifs et perspectives de 2018.

VII. ANNEXES

1. TABLEAU DES DEMANDES DE PERMIS UNIQUE SOUMISES À LA CRMS EN 2017

	SEANCE	AVIS	N° DOSSIER	ADRESSE	OBJET DEMANDE
1	11-01-17	FSR	UCL-2.140	UCL - Av. Achille Reisdorff, 36 - Institut des Invalides de Guerre	Extension de la maison de repos, restauration du bâti ancien
2	11-01-17	FSR	WSL-4.18	WSL - Bd de la Woluwe	Réaménagement de l'espace public
3	11-01-17	FSR	FRT-3.2	FRT - Parc Duden - Avenue Rousseau	Restauration des massifs, abattages de 53 arbres - plan de gestion (phase 1)
4	11-01-17	FSR	WMB-2.19	WMB - Rue des Acanthes, 14	Rénovation globale de la maison.
5	11-07-17	D	UCL-3.11	UCL - Chemin du Crabbegat, 41	Rempl garage par car port, réno int et ext villa, accès direct aux caves depuis le chemin du Crabbegat
6	11-01-17	D	XL-2.143	XL - Place du Luxembourg, 9	Plaatsing van een zeildoek met reclame.
7	1-02-17	D	BXL-3.4	Parc du Cinquantenaire, 14 - Centre culturel islamique de Belgique	Rénovation des façades et des toitures
8	1-02-17	FSR	BXL-2.1515	BXL - Rue de la Colline, 7 - Le Rosaire	Restauration globale de l'immeuble
9	1-02-17	FSR	AND-3.11	AND - Rue du Chant d'Oiseaux, 200	Rénovation, aménagement d'une habitation et d'un bureau
10	1-02-17	FSR	UCL-4.22	UCL - Rue du Château d'Eau, 124	Elargissement du chemin d'accès commun aux 3 maisons (permis modif)
11	22-02-17	FSR	FRT-2.19	FRT - Rue du Curé, 2 - Maison communale	Aménagement de l'entrée et d'un accès PMR
12	22-02-17	FSR	WSP-2.57	WSP - Av. Roger Vandendriessche, 28A - anc. atelier Wolfers	Modif des façades et de l'intérieur (régul)
13	22-02-17	FSR	AUD-3.9	AUD - Jardin Massart - pavillon E (laboratoires)	Réno et ext du pavillon E (laboratoires), réaménagement des abords immédiats
14	22-02-17	FSR	XL-2.161	XL - Rue de la Vallée, 40	Restauration ext et int
15	22-02-17	FSR	BXL-2.1471	BXL - Rue du Marché aux Herbes, 30	Renouvellement de la devanture commerciale
16	22-02-17	FSR	BXL-2.156	BXL - Grand Place, 7 - Le Renard	Restauration et copie de la statue de Saint-Nicolas
17	22-02-17	FSR	BXL-2.1881	BXL - Bd de Waterloo, 36-37 - mur mitoyen avec le parc d'Egmont	Surhaussement du mur mitoyen avec le parc d'Egmont (régul)
18	22-02-17	FSR	BXL-2.1729	BXL - Parc du Cinquantenaire - MRAH - salle Wolfers	Reconstructie van de Wolferswinkel in de voormalige kantsaal
19	22-02-17	F	BXL-2.771	BXL - Rue du Marché aux Herbes, 99	Travaux de restauration menés en façade, en toiture et à l'intérieur (régul)
20	22-02-17	FSR	KKB-1.2/3.1	KKB - Parc Elisabeth - Basilique du Sacré-Cœur	Modification d'une station de radiomobilité
21	15-03-17	FSR	BXL-2.10	BXL - Avenue Palmerston, 2 - Hôtel van Eetvelde	Restauration et réaffectation
22	15-03-17	FSR	BXL-2.321/2.987	BXL - Vieille Halle aux Blés - Courone d'Espagne	Restauration en herbestemming
23	15-03-17	FSR	BXL-2.1521	BXL - Rue des Eperonniers, 67-73	Restauration des façades et réaménagement de l'arrière-maison
24	15-03-17	FSR	SJN-3.2	SJN - Square Victoria Regina, 41 - Tour Victoria Regina	Démolition et reconstruction d'un immeuble de bureau – Plans modificatifs
25	15-03-17	FSR	UCL-3.26	UCL - Ch. de La Hulpe - Hippodrome de Boitsfort	Installatie van veiligheidsnetten tussen de renbaan en de golf (regularisering)
26	15-03-17	D	WSL-2.43	WSL - Avenue J.-Fr. Debecker, 4	Construct° réseau séparatif et micro-station d'épuration des eaux usées
27	15-03-17	FSR	BXL-2.1734	BXL - Rue au Beurre, 23	Aménagement d'une nouvelle devanture et réaménagement des étages

28	29-03-17	Rem	BXL-4.98	BXL - Boulevards du Centre	Réaménagement de l'espace public, mise en piétonnier
29	29-03-17	FSR	BXL-2.335	BXL - Place de la Bourse	Réaménagement de l'espace public
30	29-03-17	FSR	SJN-2.38/2.114	SJN - Louvain, 33 (Marignan)/Scailquin, 36-38 (école St-Julienne)	Création d'une maison des cultures et de la cohésion sociale
31	29-03-17	D	BXL-2.1471	BXL - Rue du Marché aux Herbes, 34	Vervanging van de winkelpui (regularisatie)
32	29-03-17	FSR	BXL-1.10	BXL - Abords de l'église Sainte-Elisabeth	Démontage d'un boudodrome, installation abri de chantier et WC chimique
33	19-04-17	FSR	BXL-2.1611	BXL - Rue de l'Etuve, 53	Restauration et aménagement d'appartements
34	19-04-17	FSR	BXL-2.129	BXL - Rue Vautier, 29-31 / rue Jenner, 11	Placement de 35 caméras de surveillance sur les façades
35	19-04-17	FSR	AUD-3.1	WSP - Avenue de Tervueren	Placement d'une nouvelle station de télécommunication KPN
36	19-04-17	FSR	BXL-3.1	BXL - Parc de Bruxelles	Plaatsen van een tijdelijke tentoonstelling in open lucht
37	10-05-17	FSR	WMB-2.18	WMB - Kattenberg - ISB	Sécurisation de l'entrée principale (côté Foresterie)
38	10-05-17	FSR	BXL-2.2122	BXL - Rue A. Dansaert - Magasin Arthur Orlans	Réaménagement de l'espace commercial
39	10-05-17	FSR	SBK-3.1	SBK - Av. Général Eisenhower, 132 - Parc Josaphat	Transformation d'une maison unifamiliale en centre de musicothérapie
40	10-05-17	FSR	BXL-2.61	BXL - Rue St-Ghislain, 34 / 36-38-40	Isolation du mur mitoyen du n° 34
41	31-05-17	D	FRT-2.60	FRT - Chée de Bruxelles, 221-227 : Stade Joseph Mariën	Restauration des façades et de l'espace VIP, pose d'enseignes
42	31-05-17	FSR	BXL-2.1015	BXL - Rue aux Laines, 13 - Hôtel de Lannoy	Restauration de la façade principale, amélioration des menuiseries extérieures
43	31-05-17	FSR	BXL-2.2115 / 2.2586 / 2.2587	BXL - Rue de la Bourse, 14-24 – Café Cirio	Reconstruction (et restauration) des consoles des auvents
44	31-05-17	FSR	BXL-2.2525 / 2.2542	BXL - Rue de la Bourse, 4-12	Reconstruction (et restauration) des consoles des auvents
45	31-05-17	FSR	BXL-2.2588 / 2.2589	BXL - Rue de la Bourse, 26-28 et 30-32	Reconstruction (et restauration) des consoles des auvents
46	31-05-17	FSR	BXL-2.2590	BXL - Rue de la Bourse, 36	Reconstruction (et restauration) des consoles des auvents
47	31-05-17	FSR	BXL-2.2228	BXL - Rue de la Bourse, 38-40	Reconstruction (et restauration) des consoles des auvents
48	31-05-17	FSR	KKB-3.1	KKB - Bd Léopold II – Tunnel Léopold II	Rénovation et sécurisation du tunnel
49	31-05-17	F	BXL-2.90	BXL - Rue de Villers, 29	Prolongation de l'installation artistique "Impasse"
50	31-05-17	FSR	BXL-3.4	BXL - Parc du Cinquantenaire	Installation temporaire d'une cabane d'observation
51	21-06-17	FSR	BXL-2.1270	BXL - Rue du Champ de l'Eglise, 2	Restauration et rénovation de l'ancienne gare
52	21-06-17	D	BXL-2.1523	BXL - Rue des Bouchers, 7-9	Placement de portes de châssis de fenêtre au rez-de-chaussée en façade à rue (régularisation).
53	21-06-17	D	AND-2.6	AND - Rue Docteur Kuborn, 6 à 8 et 10 – Ecole vétérinaire	Démolition d'un garage, construction de 125 logements avec crèche
54	21-06-17	FSR	EVR-2.30	EVR - Onze Lieve Vrouwlaan, 135 (arch. W. Van Der Meer)	Transformation et restauration d'un immeuble à appartements (regularisatie).
55	21-06-17	D	BXL-2.922	BXL - Grand-Place, 12A	Placement de 5 unités de climatisation sur la façade arrière en plus des existantes
56	21-06-17	F	SBK-2.40	SBK - Place Princesse Elisabeth - Gare de Schaerbeek	Scénographie muséale salle des pas perdus de la grande gare (toiles amovibles devant certaines baies) (régul)
57	21-06-17	F	BXL-2.669	BXL - Rue des Comédiens, 24.	Modification de destination du 3 étage de logement vers bureau

58	21-06-17	FSR	BXL-2.1492	BXL - Rue Sainte-Catherine, 12-14	Modification des enseignes
59	21-06-17	FSR	BXL-2.816	BXL - Place De Brouckère, 33 - Hôtel Métropole	Modification des enseignes
60	21-06-17	FSR	BXL-2.2589	BXL - Rue de la Bourse, 30-32	Pose d'enseignes sur les auvents (régularisation)
61	12-07-17	FSR	BXL-2.335	BXL - Bourse de Commerce	Réaffectation en <i>Belgian Beer Palace</i> .
62	12-07-17	FSR	BXL-2.508	BXL - Rue Royale – Hôtel Astoria.	Ext et transfo, restauration des parties classées (projet modif)
63	12-07-17	FSR	BXL-2.1253	BXL - Place des Barricades, 4	Restauratie van de voorgevel en van het houten buitenschrijnwerk en renovatie van het dak en van de dakkapellen
64	12-07-17	FSR	AND-2.45	AND - Rue du Chapelain - Béguinage	Restau int et ext, éclairage et vidéosurveillance
65	12-07-17	FSR	BXL-2.1725	BXL - Rue au Beurre, 35-37	Modification de la devanture, installation de tentes solaires et pose d'enseignes.
66	12-07-17	FSR	SGL-2.51	SGL - Boulevard de Waterloo, 250-252	Restauration des façades et toitures.
67	23-08-17	FSR	WSL-2.23	WSL - Av. P. Hymans, 2 – Maison Communale	Restauration intérieure
68	23-08-17	FSR	XL-2.164	XL - Avenue Géo Bernier, 13-13A	Modification de l'accès à la porte d'entrée et des sanitaires du rez-de-chaussée pour les PMR
69	23-08-17	F	AUD-3.1	UCL - Forêt de Soignes	Installation d'une cabane d'observation du 01/09 au 31/12/17
70	13-09-17	FSR/ D	AND-2.29	AND - Maison communale	Extension de la Maison communale / travaux aux vitraux et à la façade à rue de l'ancien arsenal
71	4-10-17	FSR	UCL-3.26	UCCLE - Hippodrome de Boitsfort	Mise en œuvre du projet DROHME! parc de loisirs actifs en lien avec la nature
72	4-10-17	NT	WMB-2.44	WMB - Avenue Léopold Wiener, 26-30	Isolation ext, panneaux photovoltaïques, rampe PMR
73	4-10-17	NT	ETB-3.4	ETB - Rue Hap, 75	Rénover une maison unifamiliale isolation et agrandissement des baies du pignon.
74	4-10-17	NT	SBK-2.40	SBK - Gare de Schaerbeek – Place Princesse Elisabeth	Installation de 6 panneaux non lumineux et 2 textes relief non lumineux (régul)
75	18-10-17	FSR	AUD-3.1	AUD - Rue du Buis, 57	Reconstruction du mur d'enceinte du cimetière
76	18-10-17	D	BXL-2.433	BXL - Rue de Laeken, 79 - temple maçonnique	Modifications toitures, intégration 4 nouveaux temples
77	18-10-17	FSR	SBK-2.14	SBK - Chaussée de Haecht, 17 - maison des Arts	Aménagements divers
78	18-10-17	FSR	BXL-2.929	BXL - Rue de la Croix de fer, 99 - Ancien Office des chèques Postaux	Réalisation d'un centre de visiteurs
79	18-10-17	F	BXL-3.38	BXL - square Ambiorix	Installation échiquier en partie centrale du square
80	18-10-17	FSR	BXL-2.598	BXL - Rue Marché aux Poulets, 32-34 Ancienne"Grande Maison du Blanc"	Restauration de la façade
81	8-11-17	FSR	BXL-2.569	BXL - Rue de la Régence, 30 – Conservatoire Royal de Musique	Mise en place de doubles châssis derrière les châssis d'origine
82	8-11-17	FSR	WSP-3.1	WSP - Parc de Woluwe	Abattage de 425 arbres
83	8-11-18	FSR	ETB-2.87	ETB - Avenue Belliard, 161 – Maison Dillens	Restauration de la maison Dillens
84	8-11-17	D	BXL-3.11	BXL - Rue de la Science / square Frère-Orban	Abattage d'un érable et remplacement à l'identique, placement d'1 stèle commémorative
85	8-11-17	FSR	XL-2.65	XL - Molièrelaan, 210 (arch. J. Ramaeckers, 1927	Restauratie van de hal
86	8-11-17	FSR	WSL-2.10	WSL - Rue Hof-ten-Berg, 22 - anc. ferme Hof-ten-Berg	Restauration, transformation et réaffectation de l'ancienne ferme
87	8-11-17	FSR	BXL-2.1365	BXL - Sint-Kristoffelstraat 45 - directeurswoning van de firma Absalon	Creatie van 4 dakvensters en een zinken gevelbekleding in de achterkoer
88	29-11-17	FSR	ETB-3.4	ETB - Rue Louis Hap / ch. de Wavre – Jardin Jean-Félix Hap	Restauration et rénovation du bâtiment de l'orangerie

89	29-11-17	FSR	ETB-3.4	ETB - Rue Louis Hap / ch. de Wavre – Jardin Jean-Félix Hap	Restauration et réaménagement du jardin
90	29-11-17	FSR	BXL-2.169	BXL - Grand Place, 34 - Maison Le Heaume	Restauration des toitures et des charpentes, rénovation du logement
91	29-11-17	FSR	FRT-2.60	FRT - Ch. de Bruxelles, 221 à 227 - stade Joseph Mariën ("Royale Saint-Gilloise")	restauration et réaménagement des tribunes
92	29-11-17	FSR	BXL-2.825	BXL - Boulevard Anspach, 61 (arch. G. Bordiau, 1872)	Extension d'une pharmacie et restauration de la façade du rez
93	29-11-17	F	JET-2.18	JET - Avenue de Jette, 225 – Couvent des Rédemptoristes	Transformation de la bibliothèque en salle polyvalente
94	13-12-17	FSR	SBK-1.6	SBK - Avenue Latinis – Eglise Sainte-Suzanne	Conservat°, restaurat°, restitut° et modif des constructions originelles dans les abords de l'église – modification de PU
95	13-12-17	FSR	EVR-2.3	EVR - Avenue du Cimetière de Bruxelles	Aménagement de manière durable des zones de stockage et de leurs abords immédiats
96	13-12-17	FSR	BXL-2.1609	BXL - Rue de l'Etuve, 47	Aménagement d'un rez-de-chaussée commercial et d'un logement aux étages

F : avis favorable / FSR : avis favorable sous réserve / D : avis défavorable / Rem : Remarques et recommandations / NT : non traité : demande non instruite en raison d'un manque de personnel

2. TABLEAU DES AVIS PRÉALABLES

	SEANCE	AVIS	N° DOSSIER	ADRESSE	OBJET DEMANDE
1	1-02-17	Rem	SGL-2.37	SGL - Place Maurice Van Meenen, 39 - Hôtel de Ville	Présentation du schéma directeur
2	1-02-17	FSR	SBK-3.1	SBK - Parc Josaphat - Stade du Crossing	Construction de la nouvelle tribune nord
3	1-02-17	FSR	BXL-2.1381	BXL - Max, 104-106 / Saint-Pierre, 17-27 - anc. cinéma Marivaux	Projet de résidence étudiante
4	22-02-17	Rem	BXL-2.1007	BXL - Rue de la Madeleine / rue St-Jean - Galerie Bortier	Renouvellement de l'éclairage intérieur de la galerie
5	15-03-17	Rem	WMB-2.202	WMB - Chaussée de la Hulpe, 185 - Immeuble CBR	Reconversion en logement
6	15-03-17	Rem	ETB-2.24	ETB - Chaussée de Wavre, 508 - Maison Hap	Rénovation et restauration ; problème de stabilité
7	15-03-17	F	SBK-1.6	SBK - Avenue Gustave Latinis, 50 - Eglise Sainte-Suzanne	Démolition d'un socle dans la chapelle.
8	29-03-17	Rem	AUD-3.1	AUD - Forêt de Soignes (PGP)	PG - Livre II - Objectifs et mesures de gestion
9	10-05-17	Rem	AND-2.5	AND - Rue R. Chaudron, 24 - Abattoirs	Pose d'un film solaire flexible sur les toitures
10	31-05-17	Rem	AND-2.14	AND - Rues du Libre Examen / Scheutveld - Anc. Brasseries Atlas	Réaménagement en logements et bureaux
11	21-06-17	D	JET-3.2	JET - Site du Poelbos	Extension due l'école néerlandophone dans le site classé
12	21-06-17	Rem	SJN-3.2	SJN - Jardin Botanique	Restauration des verrières
13	21-06-17	FSR	BXL-2.1469	BXL - Rue du Marché aux Herbes, 16	Aménagement de deux logements aux étages
14	5-07-17	Rem	FRT-2.60	FRT - Chaussée de Bruxelles, 221-227 - stade Joseph Mariën	Restauration et réaménagement des tribunes
15	23-08-17	F	BXL-2.569	BXL - Rue de la Régence, 30 - Conservatoire royal de Musique	Mise en vernis des châssis (au lieu d'une peinture)
16	23-08-17	Rem	WSL-2.122	WSL - Avenue J.-F. Debecker, 48 - Villa Lecocq et site	Restauration et transformation de la villa et de son site
17	13-09-17	FSR	FRT-2.19	FRT - Rue du Curé, 2 - Maison communale	Aménagement des combles
18	18-10-17	Rem	SBK-4.36	SBK - Avenue des Glycines	Aménagement des trottoirs et plantations
19	18-10-17	Rem	SBK-3.22	SBK - Place des Bienfaiteurs	Réaménagement des trottoirs de la place
20	18-10-17	Rem	WMB-2.20	WMB - avenue Georges Benoît - Le Logis	Aménagement d'une agora sportive
21	18-10-17	Rem	BXL-2.1193	BXL - Rue de l'Ecuyer, 41 - immeuble Blomme	Modifications châssis
22	29-11-17	D	SBK-3.29/4.35	SBK - Avenue Louis Bertrand	Réaménagement de façade à façade – plans modifiés
23	13-12-17	Rem	SBK-2.32	SBK - Place Colignon – Hôtel communal	Réaménagement du local d'accueil secondaire

F : avis favorable / FSR : avis favorable sous réserve / D : avis défavorable / Rem : Remarques et recommandations

3. TABLEAU DES DEMANDES DE COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS

	SEANCE	AVIS	N° DOSSIER	ADRESSE	OBJET DEMANDE
1	1-02-17	CI	BXL-2.10	BXL - Avenue Palmerston, 2 - Hôtel van Eetvelde	Restauration et réaffectation
2	22-02-17	CI	BXL-2.61	BXL - Rue Saint-Ghislain, 34, 36-40	Isolation du mur mitoyen avec le n° 34
3	10-05-17	CI	AND-2.45	AND - Rue du Chapelain, 2 - Béguinage	Restauration extérieure et intérieure, renouvellement des installations techniques
4	31-05-17	CI	WSL-2.23	WSL - Av. P. Hymans, 2 – Maison Communale	Restauration intérieure
5	23-08-17	CI	WSP-3.1	WOLUWE-ST-PIERRE. Parc de Woluwe	Abattage de 425 arbres
6	4-10-17	CI	ETB-3.4	ETB - Rue Louis Hap / ch. de Wavre – Jardin Jean-Félix Hap	Restauration et rénovation du bâtiment de l'orangerie
7	4-10-17	CI	ETB-3.4	ETB - Rue Louis Hap / ch. de Wavre – Jardin Jean-Félix Hap	Restauration et réaménagement du jardin
8	8-11-17	CI	XL-2.139	XL - Place du Luxembourg, 4	Restauration

CI : demande de complément d'information

4. TABLEAU DES DOSSIERS TRAITÉS DANS LE CADRE DU SUIVI D'AVIS CONFORMES

	SEANCE	AVIS	N° DOSSIER	ADRESSE	OBJET DEMANDE
1	15-03-17	FSR	WMB-2.19	WMB - Avenue des Archiducs, 1-3	Bewaringstoestand van de raamprofielen in de achtergevel
2	15-03-17	FSR	BXL-2.1577	BXL - Beurre, 24-26 et 28 - Bijouterie De Greef	Ext bijouterie au bâtiment voisin (n°28), réaménagement intérieur
3	29-03-17	FSR	BXL-2.1735	BXL - Rue au Beurre, 29	Modification du projet de l'objet du PU
4	13-09-17	FSR	SJN-2.13	SJN - Av. de l'Astronomie, 13 – Maison communale	Restauration des châssis dans la cour intérieure au lieu de leur remplacement et abandon de l'isolation = permis modificatif

F : avis favorable / FSR : avis favorable sous réserve / D : avis défavorable

5. TABLEAU DES DEMANDES DE PERMIS D'URBANISME

	SEANCE	AVIS	N° DOSSIER	ADRESSE	OBJET DEMANDE
1	11-01-17	FSR	SBK-2.316	SBK - Avenue Herbert Hoover, 7	Transfo, ajout balcons arr, aménagt terrasses en toiture, modif façades
2	11-01-17	Rem	SGL-2.387	SGL - Rue Moris, 19 - Institut Jean-Baptiste de la Salle	Démol mur de clôture, rempl par végétation ; aménagement jardin pédagogique et 2 abattages
3	11-01-17	Rem	XL-2.551	XL - Rue des Echevins, 72	Améngt 3 logements, ajout terrasses, lucarne en façade avant, agrandissement de la toiture à l'arrière
4	11-01-17	Rem	BXL-2.1738	BXL - Rue Richard Neybergh, 6 - Ecole Léopold ler	Réaméngt jardin et cour int de l'école maternelle ainsi que du jardin intérieur de la crèche néerlandophone
5	11-01-17	Rem	AND-2.247	AND - Rue Meylemeersch, 20	Construction d'un bâtiment d'auditoires dans le complexe Erasme.
6	11-01-17	Rem	AND-2.249	AND - Rue de la Cantilène / rue de la Tarentelle	Construction ensemble de 107 logements, parking souterrain, démol club house
7	11-01-17	Rem	BXL-2.2561	BXL - Vieux Marché aux Grains, 21	Rénovation de l'immeuble
8	11-01-17	Rem	WSP-2.219	WSP - Avenue de Tervueren, 150	Extension, transformation et rehausse d'un immeuble (préal-PU)
9	11-01-17	TYPE	AUD-2.93	AUD - Avenue Walckiers, 42	Rénovation et transfo d'une maison unif et reconstr d'une annexe arrière
10	11-01-17	TYPE	BXL-2.2560	BXL - Rue Sainte-Catherine, 1A / rue de Flandre, 5	Ext du comm au 1er étage, nouvel escalier, remplit châssis
11	11-01-17	TYPE	BSA-2.45	BSA - Rue des Chats, 51	Réaménagement du rez et régul d'une véranda arrière
12	11-01-17	TYPE	XL-2.106	XL - Chaussée de Wavre, 167-173	Régularisation de travaux non conformes au permis délivré (1998-1999)
13	11-01-17	TYPE	WSP-2.220	WSP - Rue Jean Lambotte, 15	Construction d'une extension à l'arrière du premier étage
14	11-01-17	TYPE	AND-2.246	AND - Rue de Fiennes, 11	Changement d'affectation du rez-de-chaussée
15	11-01-17	TYPE	AND-2.248	AND - Rue de Fiennes, 23	Changement d'affectation du rez-de-chaussée comm en sanck-rôtisserie
16	11-01-17	TYPE	BXL-2.2562	BXL - Quai aux Briques, 42-44	Aménagement d'une terrasse permanente dans l'espace public (régul)
17	11-01-17	TYPE	SBK-2.317	SBK - Rue des Palais, 28	Régul d'un changt d'aff du rez (de bureau en comm) et enseigne
18	1-02-17	D	MSJ-2.203	MSJ - Rue Mommaerts, 5	Rénovation d'un immeuble de logements
19	1-02-17	F	BXL-2.2563	BXL / HAEREN - Harenberg / rue du Klesper	Démol des maisons, construct° de 41 logements, salle polyval, parking sous-sol
20	1-02-17	Rem	XL-4.13	XL - Ch. d'Ixelles (entre la Porte de Namur et la place F. Cocq)	Réaménagement de façade à façade, zones de rencontre, abattages/replant°
21	1-02-17	Rem	BXL-2.905/2.1505	BXL - Place du Trône, 1 / bd du Régent, 1-8 / rue de la Pépinière	Modif coursives et baies, modif grilles de ventil, mur rideau, reconfiguration de la façade du bâtiment central et entrée
22	1-02-17	TYPE	MSJ-2.111	MSJ - Quai des Charbonnages, 68	Agrandissement d'une baie donnant sur la terrasse en toiture ; réaménagement et verdurisation de la terrasse
23	1-02-17	TYPE	MSJ-2.164	MSJ - Rue de l'Escaut, 133-149	Verlenging van de inrichting als bovengrondse parking voor 26 wagens
24	1-02-17	TYPE	XL-2.553	XL - Rue de Praetere, 14	Améngt terrasse arr sur toit plat du 4 ^{es} , pose d'un plancher en verre translucide au-dessus de la cage d'escalier
25	1-02-17	TYPE	BXL-2.2211	BXL - Rue des Alexiens, 11-13	Réorganisation du site César de Paepe
26	1-02-17	TYPE	BXL-2.2548	BXL - Rue Léopold I, 19	Réamt en bureau et 2 logements, ext arr, rempl châssis (nouveaux en bois), panneaux solaire avant

27	1-02-17	TYPE	WSP-2.185	WSP - Avenue Jules César, 2	Rénovation des façades (isolation par l'extérieur, remplacement des châssis).
28	1-02-17	TYPE	BXL-2.2564	BXL - Rue Sainte-Catherine, 43-49 / angle place Ste-Catherine	Remplacer les châssis en PVC par des nouveaux châssis en PVC blanc
29	1-02-17	TYPE	WMB-2.203	WMB - Rue des Trois Tilleuls, 73	Pose de châssis en PVC (régularisation)
30	22-02-17	Rem	ETB-2.215	ETB - Avenue de Tervueren, 76	Division en 4 logts, transfaç avant, fenêtres de toit, garage (régul)
31	22-02-17	Rem	XL-2.555	XL - Rue de l'Arbre Bénit, 87-89	Transfo façade du n° 89, regrouper les 2 biens et aménager 7 logements
32	22-02-17	Rem	BXL-4.173	BXL - Rue du Lombard (entre place Saint-Jean et rue de l'Etuve)	Réaménagement espace public, réorganisation des arrêts et terminus bus
33	22-02-17	Rem	XL-2.518	XL - Bd Général Jacques, 26	Surhaussement, transfo et réno d'un hôtel de maître - nouveaux plans
34	22-02-17	TYPE	UCL-2.360	UCL - Rue Edith Cavell, 92	Placement d'une bulle gonflable amovible sur 2 terrains de tennis
35	22-02-17	TYPE	SJN-2.117	SJN - Rue de la Poste, 37 / rue Saint-François, 57	Pose d'une isolation et d'un bardage sur les pignons aveugles
36	22-02-17	TYPE	SGL-2.389	SGL - Rue de Parme, 52	Modif volume toiture (ext chien assis existant avant et ajout d'une lucarne arrière ; ajout de velux
37	22-02-17	TYPE	SGL-2.378	SGL - Rue Wafelaerts, 64	Rempl lucarne de la toiture avant par une lucarne plus grande, installation d'une lucarne et des velux en toiture arrière
38	22-02-17	TYPE	AND-2.250	AND - Place du Repos / rue de la Vérité	Construction d'un immeuble d'appartements sur la parcelle d'angle
39	22-02-17	TYPE	GSR-2.27	GSR - Rue au Bois	Construire un cabanon en bois en bord de potagers collectifs
40	22-02-17	TYPE	XL-2.554	XL - Rue de la Paix, 33-35	rénovation de l'espace commercial et de la devanture
41	22-02-17	TYPE	BXL-2.2565	BXL - Rue Léopold I, 18	Rempl châssis PVC blanc par PVC foncé, ext/création annexe arr, lucarne et velux avant et toiture Mansart arrière
42	22-02-17	TYPE	BSA-2.46	BSA - Avenue Georges Remy, 46	Rempl toiture par vol d'angle à toiture plate avec terrasse intégrée
43	22-02-17	TYPE	XL-2.395	XL - Avenue G. Brugmann, 200 / Meunier	Réaff partiel et modif façade du rez, ajout 3 terrasses au dernier étage côté rue
44	15-03-17	D	SBK-4.35	SBK - Avenue Louis Bertrand	Heraanleg van gevel tot gevel
45	15-03-17	F	BXL-3.114	BXL - Rue Albert	Aménagt pocket park sur les abords de la voie ferrée (CQD Bockstael)
46	15-03-17	Rem	BXL-2.2566	BXL - Rue des Pierres, 46, 48-50	Transfo 3 imm en 8 log, verrière, patio, ext comm, 4 terrasses arr, nvle devanture comm au n° 46, transfo int (régul)
47	15-03-17	Rem	WSP-2.178	WSP - Avenue de Tervueren, 282 - Ambassade d'Azerbaïdjan	Rénovation et transformation du bâtiment
48	15-03-17	Rem	BXL-2.2473	BXL - Nouveau Marché aux Grains, 35 / Dansaert, 78	Réunir 2 parcelles et aménagt commerce traversant, rempl et modif devantures comm, passerelle
49	15-03-17	Rem	WSP-2.221	WSP - Av. de Tervueren, 267 / av. R. Vandendriessche, 1A	bouw van een woning en uitbreiding van een woongebouw.
50	15-03-17	Rem	SGL-2.390	SGL - Avenue Ducpétiaux, 68	Renovatie en isolatie van de gevel van een appartementsgebouw.
51	15-03-17	TYPE	BXL-2.2568	BXL - Rue Defacqz, 18	Division d'un hôtel de maître en 4 logements.
52	15-03-17	TYPE	XL-2.2567	XL - Rue du Pépin, 41	Transformation de la devanture (régularisation)
53	15-03-17	TYPE	XL-2.557	XL - Rue de Aqueduc, 173	Construction d'un penthouse sur la toiture d'un immeuble à appartements.
54	15-03-17	TYPE	XL-2.496	XL - Rue du Nid, 6	construction d'un immeuble de logements.
55	15-03-17	TYPE	BXL-2.2569	BXL - Bd E. Bockstael, 205	Rempl garde-corps en pierre du 1 ^e et 2 ^e étage

					par fer forgé, châssis en PVC blanc aux étages
56	15-03-17	TYPE	FRT-2.143	FRT - Chée de Bruxelles, 44	Rénovation d'une maison unifamiliale et extension en toiture
57	15-03-17	TYPE	BXL-2.2570	BXL - Rue des Patriotes, 5	Division maison en 3 logements, ext arrière (véranda à régulariser), modif façade avant
58	15-03-17	TYPE	WSP.222	WSP - Rue René Declercq, 17	Extension et rénovation d'une maison.
59	15-03-17	TYPE	BXL-2.2571	BXL - Bd E. Bockstael, 209A	Remplacement des enseignes et de la signalétique d'un commerce.
60	15-03-17	TYPE	XL-2.556	XL - Rue de Praetere, 10	Modification du pan de toiture arrière et ajout de 3 lucarnes, réaménagement du rez-de-chaussée
61	15-03-17	TYPE	SBK-2.318	SBK - Place Lehon, 3	Changt d'affec rez, ajout 2 logts, lucarne avant et modif façade avant
62	15-03-17	TYPE	BXL-2.2573	BXL - Rue des Fripiers, 45	Transformation d'une devanture (régularisation partielle)
63	15-03-17	TYPE	BXL-2.2572	BXL - Rue Hobbema, 9	Rénovation, transformation et aménagement de 4 logements
64	29-03-17	D	BXL-2.2574	BXL - Rue Dansaert, 64	Verbouwing van een handelszaak en wijziging van de winkelpui ; inrichting van 4 appartementen
65	29-03-17	FSR	BXL-2.2494	BXL - Rue D. Lefèvre, 49-51	Démol maison et réamgt atelier pour construction hôtel et un logement
66	29-03-17	Rem	SJN-4.14	SJN - Rues St-Josse, Charles-VI, A. Lynen, Ferme, et environnantes	Réaménagement de l'espace public dans le cadre du QGD Liedekerke / Saint-Josse-ten-Node.
67	29-03-17	Rem	XL-2.558	XL - Avenue Brugmann, 215	Extension d'un appartement en toiture
68	29-03-17	TYPE	BXL-2.2260	BXL - Rue de l'Ecuier, 33	Transformation d'une devanture
69	29-03-17	TYPE	BXL-2.1080	BXL - Bd d'Anvers, 315-317	Wijziging vergunning – afbraak en heropbouw van de oorspronkelijke voorgevel, wijziging planindeling
70	29-03-17	TYPE	UCL-2.111	UCL - Av. de la Chênaie	Remplacement d'une cabine haute tension
71	29-03-17	TYPE	SGL-2.391	SGL - Rue de Parme, 62	Modifier le nombre et la répartition des logements ; création d'une terrasse en toiture avant
72	29-03-17	TYPE	BXL-2.2063	BXL - Rue Neuve, 34	Wijziging van de winkelpui en wit schilderen van de gevel van het gelijkvloers
73	29-03-17	TYPE	BXL-2.1939	BXL - Rue du Midi, 5	Rempl devanture com, changt aff commerce en snack, installation de chauffage sur le toit plat arrière
74	29-03-17	TYPE	XL-2.192	XL - Place F. Cocq, 3	Wijzigen van het uitstalraam en plaatsen van een markies
75	29-03-17	TYPE	WSP-2.24	WSP - Av. de Tervueren, 368	Installation d'un escalier de secours (régularisation)
76	29-03-17	TYPE	MSJ-2.205	MSJ - Sippelberg, 10 - Institut des Ursulines	Démol construction existante, construction de locaux scolaires avec préau
77	29-03-17	TYPE	MSJ-2.206	MSJ - Rue Heyvaert, 87	Transformation et réaffectation d'un immeuble désaffecté en 3 logements + entrepôt
78	29-03-17	TYPE	ETB - 2.216	ETB - Rue Fétis, 56	Rénover et agrandir une maison unifamiliale
79	19-04-17	D	WSL-2.120/3.9	WSL - Rue Vergote, 24-26	Démol maison néoclassique, constr imm appart, parking souterrain, transfo d'1 hôtel de maître
80	19-04-17	F	BXL-2.1998	BXL - Avenue Franklin Roosevelt, 31	Modification de la grille de clôture
81	19-04-17	NT	BXL-2.2551	BXL - Rue Sainte-Catherine, 3 à 9	Aménagement d'un appartement au 5 ^e étage, extension en toiture et aménagement d'une terrasse
82	19-04-17	NT	XL-2.559	XL - Place du Châtelain, 6-7 /Simonis, 59-61	Ext imm de 2 niv sur rez et 1 ét en recul, aménagt 6 logts et install° ascenseur (régul)

83	19-04-17	NT	BXL-2.1486	BXL - Rue Léopold, 25	Remplacement des menuiseries extérieures en acier par de nouvelles menuiseries en alu
84	19-04-17	NT	AND-2.251	AND - Rue de Fiennes, 69	Mise en conformité d'un immeuble de rapport (régularisation)
85	19-04-17	NT	SBK-2.266	SBK - Rue Général Eenens, 3	Placement d'enseignes ; réaffectation du rez-de-chaussée d'un horeca en commerce
86	19-04-17	NT	MSJ-2.207	MSJ - Rue Heyvaert, 77	Herinrichting van het achterhuis tot muziekstudio; wijzigingen raamopeningen achtergevel
87	19-04-17	NT	SGL-2.392	SGL - Rue Vanderschrick, 16-18	Construction d'une lucarne en toiture arrière
88	19-04-17	NT	BXL-2.2577	BXL - Rue de la Querelle, 2 et 3	Rénovation et isolation d'un ensemble de logements sociaux
89	19-04-17	NT	XL-2.477	XL - Avenue Molière, 293-395	Réunion de 2 maisons unifamiliales
90	19-04-17	NT	BXL-2.2575	BXL - Bd Poincaré, 6	Mise en conformité d'un immeuble à appartements
91	19-04-17	NT	XL-2.333	XL - Rue du Collège, 22	Extension d'une installation de mobilophonie existante et ajout d'armoires techniques sur la toiture du bâtiment
92	19-04-17	NT	UCL-2.361	UCL - Rue du Repos, 155	Rénovation et extension d'une maison unifamiliale
93	19-04-17	NT	BXL-2.1869	BXL - Rue Marie-Christine, 232	Création 4 logts aux étages et ds combles, division du rez comm en 2 comm
94	19-04-17	NT	BXL-7.80	BXL - Arts, Loi, Midi et Chapelle	Installation de 4 panneaux à message variable dans l'esp public (télé-jalonnement parkings le long de la petite ceinture)
95	19-04-17	NT	XL-2.326	XL - Avenue de la Couronne, 463	Mise en conformité de la peinture de la façade avant en gris anthracite et bleu turquoise
96	19-04-17	NT	AND-2.180	AND - Rue Van Lint, 1	Changement d'affectation d'une agence bancaire en maison médicale
97	19-04-17	NT	XL-2.560	XL - Square de Meeûs, 8 – Parlement européen	Création de deux abris fumeurs sous le préau d'entrée du bâtiment
98	19-04-17	NT/visite	BXL-2.655	BXL - Tour & Taxis. Gare maritime et Hôtel de la Poste	Permis modificatif pour la rénovation et la transformation de la Gare Maritime et de l'Hôtel de la Poste
99	19-04-17	Rem	BXL-4.174	BXL - Régent, Arts, Marnix, Porte Namur, Bastion	Réaménagement de l'espace public avec pistes cyclables
100	19-04-17	Rem	BXI-2.1960	BXL - Rue du Lombard, 33	Transformation et extension de l'immeuble et de l'arrière-maison
101	19-04-17	Rem	AND-3.5	AND - Avenue Théo Verbeeck, 2 - parc Astrid - pavillon Fabiola	Reconstruction du pavillon Fabiola
102	19-04-17	Rem	AUD-2.94	AUD - Chaussée de Wavre, 1820-1822	Réno/transfo 2 imm logts néocl en 3 habt° et 1 imm de 2 appart avec Horeca au rez
103	19-04-17	Rem	WSP-2.223	WSP - Rue de l'Aviation, 22	Transformation et extension d'une maison style cottage
104	19-04-17	Rem	BXL-2.2212	BXL - Quai aux Pierres de Taille, 16 / rue du Canal, 27 à 45	Changt affect 15° ét, suppr logt 13e ét, modif partielle façade, modif abords (permis modificatif)
105	19-04-17	Rem	WSP-2.216	WSP - Avenue de Tervueren, 263-265	Transfo de 2 hôtels de maître en 9 appartements
106	19-04-17	TYPE	BXL-2.2576	BXL - Rue du Marché aux Herbes, 73	Division maison avec rez com en 2 logts, ext com, couverture cour, nvelle circulation, modif vitrine et rempl châssis
107	10-05-17	D	BXL-2.692	BXL - Place Ste-Gudule, 14-17 / rue des Colonies, 40	Transformation d'un immeuble de bureaux, aménagement d'espaces commerciaux
108	10-05-17	F	BXL-2.812	BXL - Av. d'Auderghem, 34-38 / av. de la Joyeuse Entrée, 6-8	Démolition de 4 maisons unifamiliales, réalisation de 2 immeubles de logements
109	10-05-17	NT	WMB-2.44	WMB - Avenue Léopold Wiener, 18 - Maison du Directeur	Transformation et extension (régularisation)

110	10-05-17	NT	BXL-2.2579	BXL - Rue Charles Buls, 12	Réaménagement du rez commercial, transformation façade, remplacement des menuiseries
111	10-05-17	NT	SGL-2.355	SGL - Av. Jean Volders, 11	Réaménagement du rez commercial, transformation façade du rez
112	10-05-17	NT	XL-2.561	XL - Rue du Châtelain, 32	Placement d'un porte-drapeau
113	10-05-17	NT	BXL-2.2578	BXL - Rue Jan Bollen, 51	Surhausse et mise en conformité de travaux divers (régularisation)
114	10-05-17	NT	MSJ-2.208	MSJ - Rue Mommaerts, 9	Régularisation d'une annexe, aménagement du grenier en chambres (régularisation)
115	10-05-17	NT	UCL-2.361	UCL - Av. Léo Errera, 26	Isolation de la façade arrière et transformation du 3e étage
116	10-05-17	NT	BXL-2.2325	BXL - Rue Marcq, 25	Transformation et extension d'un centre social
117	10-05-17	NT	XL-2.316	XL - Chée d'Ixelles, 181	Mise en conformité du changement d'affectation (régularisation)
118	10-05-17	Rem	XL-2.479	IXELLES. Rue Gray / avenue de la Couronne	Contrat de Quartier Maelbeek - projet « Entre deux ponts » - Réalisation d'un ascenseur urbain – nouvelle proposition
119	10-05-17	Rem	WSP - 2.224	WSP - Avenue des Cyclistes, 11 (arch. J. Diongre)	Transformation intérieure et extérieure
120	10-05-17	Rem	BXL-2.2184	BXL - Quai au Foin, 13	Transformation d'un centre pour jeunes, isolation des façades avant et arrière (régularisation partielle)
121	10-05-17	Rem	BXL-2.2353	BXL - Rue Locquenghien, 15-17-19	Transformation et surhausse d'un immeuble d'angle néoclassique
122	31-05-17	D	BXL-2.2583	BXL - Rues de la Montagne, 42-44 / des Bouchers, 75-79	Transformation et surhaussement de 5 maisons
123	31-05-17	NT	BXL-2.2581	BXL - Rue Fransman ,78 - Immeuble commercial de style moderniste	Réaffectation en logements, remplacement des menuiseries
124	31-05-17	NT	BXL-2.2585	BXL - Rue Neuve, 48-52A / angle rue Saint-Michel	Transformation et remplacement de la devanture
125	31-05-17	NT	BXL-2.1679	BXL - Rue des Pierres, 52	Extension du commerce (régularisation) renouvellement devanture
126	31-05-17	NT	WSP-2.25	WSP - Av. du Hockey, 44	Transformation et extension d'une maison trois façades
127	31-05-17	NT	AND-2.76	AND - Rue Jorez, 21	Pose d'enseignes
128	31-05-17	NT	BXL-2.2584	BXL - Bd Emile Jacqmain, 8	Modification de la façade du rez-de-chaussée (régularisation)
129	31-05-17	NT	XL-2.563	XL - Rue Ste-Boniface, 13	Mise en conformité d'une enseigne existante (régularisation)
130	31-05-17	NT	WSP-2.226	WSP - Avenue Roger Vandendriessche, 29	Transformation intérieure, modification de la façade et de la toiture
131	31-05-17	NT	SGL-2.393	SGL - Rue Antoine Briart, 74	Transformations intérieures, remplacement menuiseries en façade avant
132	31-05-17	NT	UCL-2.363	UCL - Chaussée d'Alseberg, 861 / rue de Stalle – Maison d'angle néoclassique	Transformation intérieure, remplacement de la devanture (régularisation)
133	31-05-17	NT	AUD-2,95	AUD - Chée de Wavre, 1804	Transformation, renouvellement de la devanture
134	31-05-17	Rem	BXL-4.175	BXL - Bd de Waterloo / av. du Midi / de la Porte de Hal / Henri Jaspar.	Réaménagement de la Petite Ceinture sur le tronçon Louise / Terre-Neuve
135	31-05-17	Rem	BXL-4.176	BXL - Bd du Botanique, Bisschoffsheim et Galilée	Réaménagement de la Petite Ceinture sur le tronçon Gineste / Quetelet
136	31-05-17	Rem	UCL-4.36	UCL - Chée de St-Job / rue du Repos / av. de la Chênaie	Réaménagement de l'espace public, mise à ciel ouvert du Geleytsbeek
137	31-05-17	Rem	UCL-2.364	UCL - Avenue Molière, 313 / rue Général Lotz, 8-10	Surhaussement des deux façades, transformation intérieure, extension
138	31-05-17	Rem	JET-4.9	JET - Bd de Smet de Naeyer / rues du Comte de Jette, J. Lahaye, e.a.	Réaménagement de l'espace public, désaxement du site propre pour trams

139	31-05-17	Rem	AUD-2.19B	AUD - Bd. Général Jacques, 1-19 / chaussée de Wavre, 1013-1045	Réalisation d'un complexe de logements et de commerce
140	31-05-17	Rem/DOC	BXL-2.2582	BXL - Rue des Commerçants / angle rue du Magasin	Démolition excepté façades et caves, réalisation de kots d'étudiants
141	21-06-17	D	BXL-2.2592 / 2267	BXL - Avenue Louise, 228 / rue Lens, 29-31	Transfo immeuble de bureau en un imm mixte (côté Louise), démol anc. écuries et reconstr immeuble de 25 logements
142	21-06-17	D	UCL-2.143	UCCLE. Avenue Paul Stroobant, 44	Transformation et extension du Tennis Club de l'Observatoire.
143	21-06-17	D	WSP-2.228	WSP - René Devillersstraat 49 - Les Pins Noirs	Transformation d'une maison unifamiliale
144	21-06-17	D/FSR	XL-2.565	XL - Rue Lanfray, 8	Rénovation et division d'une maison unifamiliale en deux logements
145	21-06-17	NT	XL-2.499	XL - Rue du Trône, 127-129 et 131-135 / chaussée de Wavre, 198	Démolition et transformation de plusieurs biens néoclassiques et réalisation d'un complexe de logements et de commerces
146	21-06-17	NT	AND-2.130	AND - Avenue d'Ilterbeek, 580	Construction d'un dépôt et d'un vestiaire à l'usage d'un terrain de sport communal (régularisation)
147	21-06-17	NT	AND-2.253	AND - Rue de la Clinique, 98	Remplacement de châssis par des châssis en PVC (régularisation)
148	21-06-17	NT	AND-2.254	AND - Chaussée de Ninove, 675	Aménagement d'une terrasse de café au rez-de-chaussée avant d'un horeca existant
149	21-06-17	NT	AND-2.255	AND - Rue des Betteraves	Construction d'un box pour chevaux
150	21-06-17	NT	BXL-2.2593	BXL - Begijnhofstraat 25	Remplacement des menuiseries en bois par des châssis PVC (regularisatie)
151	21-06-17	NT	BXL-2.2594	BXL - Rue des Artistes, 42	Démolition d'annexes (anc. marbrier funéraire) et construction d'un immeuble à appartements
152	21-06-17	NT	BXL-2.1978	BXL - Rue Brederode, 2	Rénovation d'un immeuble de bureaux
153	21-06-17	NT	BXL-2.2595	BXL - Boulevard de Dixmude, 30-30B	Transformation d'un rez-de-chaussée en commerce et parking
154	21-06-17	NT	MSJ-2.209	MSL - Rue Sainte-Marie, 21-23	Installation temporaire d'un container sur la voie publique
155	21-06-17	NT	MSJ-2.210	MSJ - Rue Vanderstichelen, 44	Modif façade avant de l'atelier, création escalier ds atelier et réaménagt de l'habitation accessoire de l'atelier
156	21-06-17	NT	MSJ-2.211	MSJ - Rue de Liverpool, 11	Transformation d'un immeuble de rapport (régularisation)
157	21-06-17	NT	UCL-2.365	UCL - Vieille rue du Moulin, 18	Transformation et extension d'une maison unifamiliale
158	21-06-17	NT	WMB-2.157	WMB - Avenue des Ortolans, 9	Modification de la toiture et création d'un logement.
159	21-06-17	NT	WSL-2.121	WSL - Avenue J.-P. Rullens, 1	Transformation et aménagement de combles d'un immeuble de rapport et création de deux appartements
160	21-06-17	NT	FRT-2.144	FRT - Place Saint-Denis, 29-30	Modif destinat° rez, modif façade à rue, transfo et ext (régularisation)
161	21-06-17	NT	BXL-2.1696	BXL - Anspachlaan 111-115 / Sint-Gorikstraat	Renovrenoveren van de buitenschil (buitengevels en bepaalde daken)
162	21-06-17	NT	BXL-2.2502	BXL - Rue des Fripiers, 57	Transformation d'une devanture commerciale (régularisation)
163	21-06-17	Rem	WSP-2.227	WSP - Av. P. Vander Biest - Cité de l'Amitié	Rénovation et isolation des façades et toitures, extension d'un logement dans le volume existant
164	21-06-17	Rem	WSL-2.116	WSL - Th. De Cuyperlaan, 284	Démolition d'une maison et construction d'appartements
165	21-06-17	Rem	WMB-2.157	WMB - Avenue Théo Vanpé, 18-20	Transformation d'une habitation existante, construction de 4 villas et une conciergerie et abattage de 21 arbres

166	21-06-17	Rem	XL-2.518	XL - Boulevard Général Jacques, 26	Surhaussement, transformation et rénovation d'un hôtel de maître
167	21-06-17	Rem	BXL-2.2596	BXL - Rue Coppens, 18-20	Réalisation d'une fresque sur un mur pignon
168	5-07-17	D	JET-2.41	JET - Tentoonstellingslaan 317 / Laarbeeklaan / Dielegemdreef	Afbraak van 2 eengezinswoningen, bouw van een nieuwe showroom voor auto's
169	5-07-17	NT	BXL-2.2597	BXL - Rue Wynants, 9	Modification de la façade à rue
170	5-07-17	NT	SGL-2.394	SGL - Rue de Lausanne, 8	Modification de la façade à rue : mise en peinture des briquettes de parement dans une teinte claire, et des menuiseries en gris foncé
171	5-07-17	NT	XL-2.566	XL - Rue de la Vallée, 42B	Prolongation de la cage d'ascenseur jusqu'au dernier étage d'un immeuble à appartements, ajout d'un volume technique en toiture
172	5-07-17	NT	FRT-2.145	FRT - Rue du Dries, 15	Mise en conformité des menuiseries en façade avant et de la véranda réalisée en façade arrière (régul)
173	5-07-17	NT	XL-2.568	XL - Rue Faider, 54	Surhausse et réaménagement de l'annexe
174	5-07-17	Rem	XL-2.567	XL - Rue de l'Abbaye, 28B	Construct° d'un étage suppl, transfo int, modif cage d'escalier, implantation d'un ascenseur
175	5-07-17	Rem	UCL-2.366	UCL - Rue de Stalle - pont chemin de fer	Remplacement du parapet en maçonnerie de briques par un garde-corps métallique, élargissement de la superstructure
176	12-07-17	Rem	XL-2.552	XL - Rue Volta, 2-6	Construct° 2 immeubles logmts sociaux en int d'îlot
177	12-07-17	Rem	BXL-5.62	BXL - Rue de la Loi, 227-235 sur l'esplanade centrale	Monument commémoratif dédié aux victimes d'attentats terroristes
178	12-07-17	Rem	BXL-2.2439	BXL - Place Anneessens 2 / angle rue de la Caserne	Inrichting 2 woningen, inpadding terras in het dak en vervanging van het buitenschrijnwerk in hout door aluminium
179	12-07-17	TYPE	AND-2.215	AND - Avenue d'Itterbeek, 498 - Ecole Raymond Van Belle	Installation de 2 classes préfabriquées type « container » pour une durée de 2 ans (durant le chantier)
180	12-07-17	TYPE	SGL-2.388	SGL - Rue Henri Wafelaerts, 50	Modif nombre et réparti° logmts, modif volume pour la création d'une terrasse
181	12-07-17	TYPE	SBK-2.306	SBK - Avenue Maréchal Foch, 33	Démol de 2 toitures en faç arr, modif réparti° logmts, modif struct int, modif des 2 façades
182	23-08-17	NT	AND-2.257	AND - Rue d'Aumale, 119+ / rue de Birmingham, 355	Réalisation d'une fresque sur un mur pignon
183	23-08-17	NT	AND-2.258	AND - Rue Eloy, 94	Transformation de la maison et du commerce, augmentation du nombre de logements (régularisation)
184	23-08-17	NT	BXL-2.200/2.84	BXL - Rue Haute, 164 dite <i>la Maison espagnole</i> et 166	Changement d'affectation d'une agence bancaire en 3 logements et remplacement du châssis du n°166
185	23-08-17	NT	BXL-2.2605	BXL - Rue du Marronnier, 27	Réalisation d'une fresque sur un mur pignon (régularisation)
186	23-08-17	NT	BXL-2.2296	BXL - Rue Ducale, 63	Reconstruction de la partie droite de la façade à rue
187	23-08-17	NT	BXL-2.2598	BXL - Boulevard Emile Bockstael, 276	Modification de la vitrine en façade avant.
188	23-08-17	NT	BXL-2.2599	BXL - Rue du Midi, 9	Rénovation et mise en peinture de la devanture commerciale existante (marron), couverture de la cour
189	23-08-17	NT	BXL-2.2600	BXL - Rue Haute, 256-258	Modif vitrine comm des 2 imm pour 1 seule unité, percement 9 baies ds mitoyen, ext galerie (régul)
190	23-08-17	NT	BXL-2.2602	BXL - Zwaluwenstraat 13	Wijzigen van het dak en creëren van een terras bovenop de dakkapel
191	23-08-17	NT	BXL-2.2603	BXL - Ieperlaan	samenvoegen van 2 appartementen tot 1 appartement en sluiten van 2 terrassen op de 2 ^{de} verdieping (regul)

192	23-08-17	NT	BXL-2.1624	BXL - Rue des Chartreux, 50-54 / rue Saint-Christophe, 1	Rénovation d'un immeuble de rapport avec rez-de-chaussée commercial et extension en toiture
193	23-08-17	NT	BXL-2.2601	BXL - Rue de Livourne, 134	Aménagt logmt sous comble avec modif volume, modif baies et réaménagement intérieur
194	23-08-17	NT	BXL-2.2344	BXL - Rue de la Montagne, 18	Remplt devanture comm par 1 nouvelle devanture avec menuiseries en bois et volet intégré
195	23-08-17	NT	BXL-2.2604	BXL - Bd M. Lemonnier, 127 / rue de la Caserne, 40	Ext imm de logts et comm (régul partielle), démol vol rue Caserne (1 niveau) et construction nouveau vol (4 niveaux)
196	23-08-17	NT	ETB-2.201	ETB - Rue Louis Hap, 83.	Abattage d'un arbre, modification du balcon et de l'escalier du bel-étage en façade arrière
197	23-08-17	NT	ETB-2.217	ETB - Av. des Nerviens, 63 (arch. E. DELUNE)	Changt d'aff d'1 imm de bureaux et de son annexe en 3 appartements, rez pour prof libérale et maison unifamiliale
198	23-08-17	NT	ETB-4.16	ETB - Sint-Antoonplein	Aanleg van het Sint-Antoonplein
199	23-08-17	NT	SBK-2.319	SBK - Avenue Gustave Latinis, 75	Changt d'affect rez d'équipement en logement, modif façade avant et de la zone de recul
200	23-08-17	NT	XL-4.17	XL - Bd Général Jacques (entre Saisons et Couronne)	Réaménagement de la voirie, création de pistes cyclables et plantation d'arbres
201	23-08-17	Rem	GSR-2.28	GSR - Avenue Jacques Sermon, 31	Division d'une maison unifamiliale en 4 logements (régularisation)
202	23-08-17	Rem	BXL-4.177	BXL - Pl. E. Bockstael et rues environnantes	Aménagement pl. E. Bockstael et abords (CQD Bockstael)
203	23-08-17	Rem	BXL-4.178	BXL - Pl. E. Bockstael et rues environnantes	Réaménagement du pôle multimodal de la place Bockstael et des rues environnantes
204	23-08-17	Rem	MSJ-4.21	MSJ - Driehoekplaats, Nijverheidskaai, Rechthoekstraat, Ninoofsesteenweg, enz.	Inrichting van het Ninoofse Park en bouw van een handel - wijziging vergunning
205	23-08-17	Rem	BXL-4.173	BXL - Rue du Lombard (entre place Saint-Jean et rue de l'Etuve) - plans modif	Réaménagement espace public, réorganisation des arrêts et terminus bus (plans modif.)
206	23-08-17	Rem	XL-2.569	XL - Avenue Guillaume Macau, 42	Démolition de deux garages, transformation d'une habitation et construction d'un immeuble à trois appartements
207	23-08-17	Rem	XL-2.518	IXELLES. Boulevard Général Jacques, 26	surhaussement, transformation et rénovation d'un hôtel de maître – plans modifiés.
208	23-08-17	Rem	BXL-2.1437	BXL - Rue de la Loi, 51 / rue de la Science	Démolition d'un immeuble de bureau et construction d'un immeuble mixte
209	23-08-17	Rem	BXL-2.338	BXL - Rue du Pépin, 11-15 – anc. caserne Prince Albert	Transformation et restauration de l'ancienne caserne en immeubles de logements - projet Sequenza
210	13-09-17	NT	BXL-2.2606	BXL - Rue Antoine Dansaert 49-51	Transfo imm avec rez comm et 3 logements aux étages
211	13-09-17	NT	BXL-2.2230	BXL - Rue d'Ophem 35	Agrandir un appartement au R+4 (ajout d'un volume en toiture)
212	13-09-17	NT	BXL-2.2353	BXL - Rue Locquenghien, 15-17-19, angle rue d'Ophem	Agrandir un appartement au R+4 (ajout d'un volume en toiture)
213	13-09-17	NT	BXL-2.2607	BXL - Square Ambiorix 23	Modifier l'escalier d'accès à l'immeuble avec création d'une rampe PMR
214	13-09-17	NT	BXL-2.2611	BXL - Clos du Château d'Eau	Construction d'une habitation unifamiliale
215	13-09-17	NT	FRT-2.148	FRT - Rue Saint-Denis, 5	Transformation d'une maison unifamiliale en deux logements (régularisation)
216	13-09-17	NT	FRT-2.147	FRT - Rue Marconi, 65	Aménagement de terrasses en façade arrière et modification des châssis en façade avant (régularisation)
217	13-09-17	NT	SBK-2.218	SBK - Place Colignon, 56	Modification de la façade du rez-de-chaussée et du 1 ^{er} étage
218	13-09-17	NT	SGL-2.395	SGL - Chaussée de Charleroi, 236	Modification des châssis en façade avant

219	13-09-17	NT	UCL-2.369	UCL - Avenue Winston Churchill, 84	Changement d'affectation et extension d'un cabinet médical
220	13-09-17	Rem	BXL-2.2592 / 2267	BXL - Avenue Louise, 228 / rue Lens, 29-31	Transfo immeuble de bureau en un imm mixte (côté Louise), démol anc. écuries et reconstr immeuble de 25 logements
221	13-09-17	Rem	WSL-4.19	WSL - Heilige-Familieplein	Herinrichting van het plein (nieuwe plannen)
222	4-10-17	D	ETB-2.218	ETB - Boulevard L. Schmidt 92	Création de 6 unités de logements et rehausse de 4 étages
223	4-10-17	NT	XL-2.570	XL - Rue Franz Merjay, 133	Logmt supp ds combles, ext et rehausst d'une maison unifamiliale
224	4-10-17	NT	UCL-2.367	UCL - Chaussée de Saint-Job, 781	construction d'une maison unifamiliale au-dessus d'un garage
225	4-10-17	NT	WMB-2.205	WMB - Avenue du Geai, 13	Démolir et reconstruire une maison unifamiliale
226	4-10-17	NT	XL-2.571	XL - Chaussée de Wavre, 149	mise en conformité de l'extension et l'aménagement d'un logement au sixième étage
227	4-10-17	NT	BXL-2.2606	BXL - Rue Antoine Dansaert, 49-51	Transfo imm avec rez commercial et 3 logements aux étages
228	4-10-17	NT	AND-2.235	AND - Chaussée de Ninove, 709	Placement d'un dispositif publicitaire de 17m²
229	4-10-17	NT	FRT-2.146	FRT - Rue de Hal, 24-26	Mise en conformité du nombre de logts, annexe, lucarne, terrasse arrière et modif faç à rue
230	4-10-17	NT	BXL-2.1856	BXL - Rue des Minimes, 107-137	Modif façade et structure des bâtiments, abri pour stockage poubelles et modif terrasses du rez
231	4-10-17	NT	AND-2.260	AND - Rue Van Lint, 51	Changmt d'affectat° d'un atelier en lieu de culte (régul)
232	4-10-17	NT	BXL-2.1545	BXL - Rue des Palais Outre-Ponts, 364	Transfo maison de rapport avec 2 logemts et 1 rez comm en maison de 4 logemts et 1 atelier au rdc
233	4-10-17	NT	BXL-2.2608	BXL - Bd Adolphe Max, 8-10	Placement de 7 enseignes
234	4-10-17	NT	WBM-2.41	WMB - Square de l'Arbalète, 3	Construction d'une piscine et d'une annexe (régul)
235	4-10-17	Rem	BXL-4.179	REGION BRUXELLOISE	Projet de modif du PRAS relative à la liaison de transport en commun nord-sud
236	4-10-17	Rem	BXL-2.1788	BXL - Rue des Alexiens, 16 – Ecole primaire Sint-Joris.	transformer les combles en 11 logements sociaux et création d'un nouvel accès depuis la rue
237	4-10-17	Rem	EVR-2.48	EVR - Avenue Jules Bordet – Cimetière d'Evere	construire un nouveau crematorium et abattre 13 arbres
238	18-10-17	D	BXL-4.105	BXL - avenue du Port / rue Claessens	Réaménagement voirie
239	18-10-17	D	BXL-2.1152	BXL - Cantersteen, 1 - auvent	Démolition d'un auvent (ancienne entrée Gare centrale)
240	18-10-17	NT	BXL-2.2610	BXL - rue Jacques Jordaens, 20	Division d'une maison de maître en 4 appartements
241	18-10-17	NT	BXL-2.1144/1523	BXL - Petite rue des Bouchers, 5-7, 9-13	Transformation des 5 rez et des 1er étages commerciaux en 1 restaurant
242	18-10-17	NT	BXL-2.1144/1523	BXL - Petite rue des Bouchers, 5-7, 9-13	Transformation des étages des 5 immeubles en 6 appartements
243	18-10-17	NT	BXL-2.479	BXL - avenue Louise, 340	Division d'1 maison unifamiliale en 4 logements
244	18-10-17	NT	BXL-2.2399	BXL - rue de l'Etuve, 27-29 / rue du Lombard, 39	Changement d'affectation de bureaux en habitations
245	18-10-17	NT	BXL-2.2609	BXL - Rue Stéphanie, 167	Transfo et ext d'un imm existant (avec rez comm)
246	18-10-17	NT	BXL-2.764	BXL - Boulevard de Waterloo, 38 (The Hotel (anc. Hilton)	Modif façade et aménagement intérieur au rez-de-chaussée
247	18-10-17	NT	SGL-2.170	SGL - Parvis Saint-Gilles, 23 à 29	Transfo du rez d'un imm mixte comprenant des commerces et une entrée de métro

248	18-10-17	NT	UCL-2.368	UCL - Rue du Repos, 115 et 123	Demande de modification du permis de lotir n°233.
249	18-10-17	NT	WSP-2.229	WSP - Avenue de Tervueren, 314	Réno et transfo d'1 maison unif, aménagé d'anciennes écuries en logement
250	8-11-17	D	BXL-2.2613	BXL - Rue du Midi, 19-21	Construction d'un balcon métallique au premier étage en façade à rue
251	8-11-17	F	BXL-2.572	BXL - Boulevard de l'Empereur, 2 à 4	Remplacement de la menuiserie extérieure et du sas d'entrée, dispositif PMR
252	8-11-17	F	BXL-2.2301	BXL - Rue du Marché aux Fromages, 13	Changt d'utilisation de commerce en « Coffee House » et ext du comm au 1er, duplex étages, vitrine
253	8-11-17	NT	AND-2.261	AND - Vlindersstraat 290A	Verbouwing van een ééngzinswoning
254	8-11-17	NT	AND-2.262	AND - Rue des Betteraves, 60	Démolition du hangar existant et construction d'un nouvel hangar
255	8-11-17	NT	BXL-2.1795	BXL - Rue Neuve, 27-29	Modification de la devanture commerciale (accès et châssis)
256	8-11-17	NT	BXL-2.1150	BXL - Place Saint-Géry, 27- 28	Réunion du rez-de-chaussée du n°28 et n°27 pour aménager un horeca, modif châssis, tente solaire et terrasse
257	8-11-17	NT	BXL-2.858	BXL - Eikstraat, 2-6	Wijziging van de uitstalramen, plaatsen van lichtpunten
258	8-11-17	NT	BXL-2.2612	BXL - Rue Royale, 99	Placement de 3 enseignes
259	8-11-17	NT	BXL-2.2612	BXL - Rue Royale, 99	Modification de la devanture commerciale (accès et châssis)
260	8-11-17	NT	XL-2.572	XL - Rue Lanfray, 22	Démol des murs porteurs, élargiss baie en façade arrière dans une maison unifamiliale
261	8-11-17	NT	XL-2.494	XL - Place Fernand Cocq, 20	Travaux intérieurs (régul partielle)
262	8-11-17	NT	XL-2.572	XL - Rue Van Elewycq, 51	Division des étages, vitrine, remplace châssis
263	8-11-17	NT	SBK-2.321	SBK - Rue Quinaux, 7	Implantation d'une station relais de télécommunication mobile
264	8-11-17	NT	WSL-2.123	WSL - Avenue Jean-François Debecker, 107	Transfo d'une maison unifamiliale
265	8-11-17	NT/erreur procédure	SBK-2.320	SBK - Koninginneplein, 38-39	Renovatie van de voorgevel
266	8-11-17	Rem	XL-2.351	XL - Rue Defacqz, 32	Extension du commerce et rénovation de la façade à rue
267	29-11-17	D	BXL-4.180/BXL-4.168	BXL - Porte d'Anvers et rue de Laeken 148-185	Aménagement de la voirie de la Porte d'Anvers et d'une portion de la rue de Laeken
268	29-11-17	D	BXL-2.2611	BXL - Impasse de la Fidélité, 11	Transformation de la façade, rempli de la toiture et changet d'affectation du rez (régul partielle)
269	29-11-17	D	SBK-2.323	SBK - Rue Paul Hymans, 1-3 / av. A Général Wahis, 224	Démol maison unif et construction d'un immeuble à appartements
270	29-11-17	D	XL-2.574	XL - Rue Washington, 180-196 / rue Hector Denis, 13	Réno maison de maître (n°180-184), démol imm (n°186-196), construct° de 4 nouveaux bâtiments
271	29-11-17	D	SGL-2.397	SGL - Chaussée de Charleroi, 196-198	Installation d'auvents au-dessus des fenêtres et de la porte d'entrée
272	29-11-17	NT	BXL-2.2614	BXL - Rue Jacques Jordaens, 24	Tansfo maison unif en un imm de 4 logements
273	29-11-17	NT	BXL-2.2615	BXL - Rue des Fabriques, 26	Transformation d'un immeuble et aménagement en 8 logements
274	29-11-17	NT	BXL-2.2166	BXL - Rue des Fripiers, 21	Changmt utilisation de comm de détails en snack (ext au 1er étage et réaméngt des logements sup)
275	29-11-17	NT	BXL-2.2529	BXL - Antoine Dansaertstraat, 39-41	Wijziging van de gevel op de begane grond
276	29-11-17	NT	BXL-2.532	BXL - Rue de la Colline, 12	Transformation d'un immeuble mixte (commerce, bureau et 3 logements) en un immeuble de 5 logements

277	29-11-17	NT	ETB-4.17	ETB - Place Saint-Antoine	Réalisation d'une fresque sur un muret (entre l'église et le quai du tram)
278	29-11-17	NT	ETB-2.219	ETB - Rue Fétis, 40	Annexe sur 2 niveaux, terrasse et escalier à l'arrière d'une maison unifamiliale (régul)
279	29-11-17	NT	ETB-2.209	ETB - Rue Fétis, 54	Modif châssis arrière et toiture de pignon avant (régul)
280	29-11-17	NT	KKB-2.106	KKB - Rue Herkoliers, 27	Transfo maison de comm en logmts
281	29-11-17	NT	SGL-2.360	SGL - Chaussée de Waterloo, 211	Install° tente solaire, modif d'un châssis au 1er étage et des lanterneaux
282	29-11-17	NT	SGL-2.396	SGL - Rue Henri Wafelaerts, 58	Divers travaux en façades avant et arrière (régul)
283	29-11-17	NT	SBK-2.322	SBK - Rue Royale-Sainte-Marie, 82	Modif affectat° (division maison unif en 2 logmts et bureau), transfo int, ext vol en toiture (régul)
284	29-11-17	NT	SBK-2.324	SBK - Avenue Latinis, 73	Transfo combles d'un imm de 3 logmts, aménagt terrasse sur toit plat, travaux int et modif façades
285	29-11-17	NT	WSP-2.230	WSP - Avenue Nestor Plissart, 86	Transformation avec modification de volume (régularisation).
286	29-11-17	NT	WSP-2.231	WSP - Rue Maurice Liétard, 66	Transformation de la terrasse au 3 ^{ème} étage en pièce de vie (régularisation)
287	29-11-17	Rem	BXL-3.115	BXL - Tielemansstraat / Charles Demeerstraat	Aanleg van een park op de oude spoorlijn 28a
288	29-11-17	Rem	SBK-4.17/BXL-4.179	SBK - Reine, Progrès, Aerschot, Liedts	Mise en œuvre d'un nouveau plan de mobilité (voie de trams, profils voiries, mobilier, éclairage, abattements, etc.)
289	29-11-17	Rem	FRT-2.133	FRT - Avenue Molière, 124	Modification du volume en façade arrière (dernier étage)
290	29-11-17	Rem	SGL-2.302	SGL - Avenue Paul Dejaer, 14	Remplacement de la porte d'entrée, suppr de la tente solaire, enseignes, etc.
291	13-12-17	D	WMB-2.207	WMB - Place A. Payfa-Fosseprez	installation d'une terrasse et placement d'un auvent dans l'espace public (régularisation)
292	13-12-17	D	BXL-2.2618	BXL - Avenue Antoine Depage, 13	Réaménagement d'une maison unifamiliale
293	13-12-17	NT	ETB-2.201	ETB - Rue Louis Hap, 81 à 83	Modification du tracé des murs mitoyens du côté des jardins
294	13-12-17	NT	SBK-2.325	SBK - Rue Gallait, 24	Changmt utilisation de comm en horeca, modification de la façade avant, ext annexe rez et enseignes (régul. partielle)
295	13-12-17	NT	BXL-2.2620	BXL - Rue Fransman, 104	Division d'une maison unifamiliale en 3 logements, rehaussement de la toiture et ajout d'une annexe
296	13-12-17	NT	KKB-4.6	KKB - Rue de l'Armistice, sq F. Vande Sande, rue Herkoliers, rue des Tisserands	Réamgt voiries et abords station Simonis, Félix Vande Sande, Herkoliers et Tisserands (CQD Koekelberg Historique)
297	13-12-17	NT	XL-2.576	XL - Rue Ernest Solvay, 25	Restauration des façades, rénovation d'1 imm. de 3 logements
298	13-12-17	NT	BXL-2.2216	BXL - Antwerpselaan 37 / Koopliedenstraat 63	Slopen opslagruimten (Koopliedenstraat) en heropbouwen woongebouw ; wijzigingen van het gebouw (Antwerpselaan)
299	13-12-17	NT	BXL-4.181	BXL - Rue de la Loi – tronçon entre la rue Royale et le boulevard du Régent	Réaménagement de la voirie avec pistes cyclables séparées
300	13-12-17	Rem	BXL-2.2617	BXL - Rue Belliard, 9 / angle rue du Commerce	démolition d'un immeuble de bureaux et construction d'un immeuble de bureaux R+10
301	13-12-17	Rem	XL-2.575	XL - Rue du Trône, 67	transformation et rénovation d'un immeuble avec modification de la toiture,
302	13-12-17	Rem	SBK-4.31	SBK - Bd Auguste Reyers	Réaménagement complet du boulevard Auguste Reyers (CU)

F : avis favorable / FSR : avis favorable sous réserve / D : avis défavorable / Rem : Remarques et recommandations / TYPE : réponse type / NT : non traité : demande non instruite en raison d'un manque de personnel / PU : permis d'urbanisme / CU : certificat d'urbanisme

6. TABLEAU DES AVIS EMIS DANS LE CADRE DES PROCEDURES DE PROTECTION

	SEANCE	AVIS	N° DOSSIER	ADRESSE	OBJET DEMANDE
1	19-04-17	F	SBK-3.29	SBK - Avenue Louis Bertrand	Proposition de classement comme site à l'initiative de la CRMS
2	31-05-17	F	BXL-2.374	BXL - Av. Palmerston, 18 – Maison Moyaux (arch. L. Govaerts)	Proposition de classement comme monument de la façade avant et de la toiture à bâtière
3	31-05-17	DOC	BXL-2.2591	BXL - Quai au Bois à Brûler, 47 - Marie-Joseph (décor Ch. Gevers)	Proposition de classement comme monument de l'intérieur du restaurant
4	13-09-17	F	WSL-2.41	WSL - Bd de la Woluwe, Vandervelde, Assomption et Mounier	Proposition de classement comme ensemble de <i>La Mémé</i>
5	4-10-17	F	AND.-3.11	AND - Site du Vogelzang – Vallon de Meylemeersch	Classement comme site du Meylemeersch
6	4-10-17	FSR	UCL-2.190	UCL – Villa Puy Fleuri – Avenue Winston Churchill, 228	Ouverture de la procédure de classement comme monument
7	4-10-17	FSR	UCL-2.341	UCL - Avenue de la Floride, 127 - Manoir Pirenne et parc paysager	Ouverture de la procédure de classement comme site
8	8-11-17	F	BXL-2.2580	BXL - Rue des Bogards, 34-36-38 et 40	Ouverture de la procédure de classement comme ensemble des immeubles à front de rue
9	8-11-17	F	BXL-2.1598	BXL - Rue de Namur, 4-12 - anc. abbaye St-Jacques sur Coudenberg	Ouverture de la procédure de classement comme ensemble de certaines parties des bâtiments
10	29-11-17	F	BXL-2.428	BXL - Avenue de Stalingrad, 62 – Maison Jamaer	Extension du classement à certaines parties int. de la maison et au jardin
11	29-11-17	F	BXL-2.1367	BXL - Rue de Louvain, 22-24 – ancienne pharmacie Kusnick	Classement comme monument de certaines parties de l'ancienne pharmacie
12	13-12-17	F	BXL-2.2619	BXL - Bd de Waterloo, 94 – anc. pharmacie Paul Weil	Proposition de classement comme monument de certaines parties du bien à l'initiative de la CRMS

F : avis favorable / FSR : avis favorable sous réserve / D : avis défavorable / DOC : à documenter

7. TABLEAU DES VISITES ET REUNIONS EFFECTUEES EN 2017

(les réunions précédées d'un * concernent les comités d'accompagnement et les groupes de travail ; celles précédées d'un ° concernent des séances de la CRD)

	DATE	RENDEZ-VOUS	OBJET DE LA REUNION
1	9-1	Sur place	WSP - Av. de Tervueren, 150. Projet de transformation et de rehausse de l'immeuble.
2	11-1	Perspective BXL	SBK - Masterplan site RTBF-VRT.
3	12-1	Commune	SGL - Rue de Bordeaux - Ecole J.J. Michel.
4	18-1	Sur place	BXL - Place du Jeu de Balle. Réalisation de sondages du bunker.
5	20-1	Sur place	AND - Rue du Libre Examen. Anc. Brasseries Atlas.
6	20-1	Sur place	BXL - Palais des Beaux-Arts. Eclairage plafond salle H. Leboeuf.
7	23-1	Sur place	XL - Av. Molière, 172. Demande de permis modificatif.
8	23-1	Commune	WMB - Stade des Trois Tilleuls. Projet de rénovation.
9	25-1	Perspective BXL	* REGION - PRDD. Présentation par Perspective Brussels (GT).
10	25-1	Sur place	* UCL - Droh!me. Hippodrome de Boitsfort. Projet « Droh!me ». Reconversion des bâtiments (CA).
11	25-1	CCN	UCL - Av. E. Reisdorff, 36. Institut des Invalides de Guerre.
12	26-1	CCN	* REGION - PRDD. Réunion préparatoire avis CRMS (GT).
13	26-1	CCN	BXL - Rue des Chapeliers, 18-20.
14	26-1	Perspective BXL	° CRD. Séance plénière.
15	26-1	CCN	BXL - Cité administrative. Aménagement de la parcelle adjacente au jardin Pechère.
16	27-1	Sur place	BXL - Rue Villa Hermosa. Extension du Palais des Beaux-Arts.
17	31-1	Sur place	BXL - Cimetière de Laeken.
18	6-2	CCN	WSP - Av. de Tervueren, 150. Projet de transformation et de rehausse de l'immeuble.
19	6-2	Beliris	BXL - Place Royale. Réaménagement de l'espace public.
20	8-2	BXL Environnement	BXL / MSJ - Projet de connexion entre le parc de Tour & Taxis et le pont du Jubilé.
21	9-2	CCN	BXL - Rue Villa Hermosa. Terrain mitoyen au Palais des Beaux-Arts.
22	9-2	Perspective BXL	° CRD. PRDD. Groupe de travail « Territoire / Logement ».
23	9-2	CCN	WMB - Jardin du château Charle-Albert.
24	14-2	Sur place	WMB - Chaussée de la Hulpe, 185. Bâtiment CBR.
25	14-2	Perspective BXL	° CRD. PRDD. Groupe de travail « Territoire / Logement ».
26	16-2	Perspective BXL	° CRD. PRDD. Groupe de travail « Qualité de vie ».
27	16-2	Perspective BXL	° CRD. PRDD. Groupe de travail « Mobilité ».
28	16-2	CCN	WSP - Av. de Tervueren, 150. Projet de transformation et de rehausse de l'immeuble.
29	20-2	Sur place	BXL - Av. Palmerston, 18.
30	21-2	Perspective BXL	° CRD. PRDD. Groupe de travail « Qualité de vie ».
31	21-2	Sur place	XL - Rue de l'Arbre Bénit, 87. Transformation en kots d'étudiants.
32	21-2	CCN	WSL - Chapelle de Marie la Misérable.
33	21-2	Parlement	REGION - Réforme du CoBAT.
34	23-2	BXL Environnement	* WSP - Parc de Woluwe. Restauration du Pont (CA).
35	23-2	Perspective BXL	° CRD. PRDD. Groupe de travail « Mobilité ».
36	24-2	Sur place	* WMB - Chaussée de la Hulpe, 185. Bâtiment CBR (GT).
37	24-2	Sur place	SBK - Hôtel communal. Acoustique de la salle de guichets.
38	3-3	CCN	ETB - Restauration de la Maison Hap.
39	6-3	CCN	BXL - Place Royale. Traitement des façades.
40	7-3	Parlement	REGION - Réforme du CoBAT.
41	8-3	Sur place	* UCL - Droh!me. Examen des aspects paysagers (GT).
42	8-3	CCN	WSL - Hof-ten-Berg 10-20.

43	9-3	Perspective BXL	° CRD. PRDD. Séance plénière.
44	9-3	Sur place	BXL - Rue des Comédiens, 24.
45	10-3	CCN	AND - Rue du Libre Examen. Anc. Brasseries Atlas.
46	14-3	Sur place	BXL - Rue des Pierres, 46.
47	14-3	Bureau Echevin	SGL - Rue de Bordeaux - Ecole J.J. Michel.
48	15-3	Sur place	* BXL - Rue du Chevreuil. Bains publics de la Ville de BXL (CA).
49	16-3	Perspective BXL	° CRD. PRDD. Séance plénière.
50	16-3	CCN	JET - Château de Dieleghem dans le parc Titeca.
51	20-3	BXL Environnement	* AUD - Forêt de Soignes - plan de gestion (CA).
52	22-3	Sur place	* UCL - Droh!me. Aménagement d'une plaine de jeux (BC).
53	23-3	Sur place	WMB - Av. des Archiducs, 1-3. Examen d'un modèle de châssis.
54	23-3	Perspective BXL	° CRD. PRDD. Séance plénière.
55	23-3	Beliris	XL - Av. de la Couronne et rue Gray. Installation d'un ascenseur.
56	28-3	CCN	BXL / MSJ - Projet de connexion entre le parc de Tour & Taxis et le pont du Jubilé.
57	29-3	Sur place	WMB - Av. des Archiducs, 1-3. Examen d'un modèle de châssis.
58	29-3	CCN	AUD - Forêt de Soignes.
59	30-3	Perspective BXL	° CRD. PRDD. Séance plénière. Présentation de l'avis CRMS sur le PRDD.
60	31-3	CCN	XL - Av. de la Couronne et rue Gray. Installation d'un ascenseur.
61	4-4	CCN	BXL - Cinquantenaire. Problématique des parkings.
62	5-4	CCN	* WMB - Chaussée de la Hulpe, 185. Bâtiment CBR (GT).
63	6-4	Sur place	AND - Site du Vogelzang - restauration du Kattenkasteel.
64	19-4	CCN	UCL - Av. E. Reisdorff, 36. Institut des Invalides de Guerre.
65	19-4	Sur place	BXL - Place Royale. Essais d'éclairage scénographique.
66	20-4	CCN	BXL - Place de la Bourse. Réaménagement de l'espace public.
67	25-4	Sur Place	BXL - Halte Congrès. Essais d'éclairage scénographique.
68	26-4	CCN	AND - Site du Vogelzang - restauration du Kattenkasteel.
69	26-4	Sur place	BXL - Place du Petit Sablon, 14. Projet de revalorisation du rez-de-chaussée.
70	26-4	Sur place	* UCL - Droh!me. Présentation RIE et maison de la Forêt (CA).
71	28-4	CCN	* WMB - Chaussée de la Hulpe, 185. Bâtiment CBR. Réflexion internationale (GT).
72	28-4	Infrabel	XL - Projet de réfection du pont Fraiteur.
73	2-5	CCN	BXL - Tour & Taxis. Gare maritime et Hôtel de la Poste.
74	5-5	Commune	XL - Aperçu des dossiers patrimoniaux en cours.
75	5-5	CCN	JET - Château de Dieleghem dans le parc Titeca.
76	5-5	Sur place	AND - Rue du Chapelain - Vieux Béguinage.
77	9-5	Perspective BXL	° CRD. Séance plénière.
78	9-5	Sur place	WSP - Av. des Cyclistes, 11 (arch. J. Diongre).
79	10-5	Commune	REGION - Réforme du CoBAT.
80	11-5	Perspective BXL	REGION BRUXELLOISE. Projet pilote - intégration urbanistique d'écoles.
81	11-5	CCN	UCL - Site du Keyenbempt. Gestion des parcelles appartenant au CPAS.
82	15-5	CCN	SJN - Jardin du Botanique. Infractions.
83	16-5	CCN	BXL - Cinquantenaire - Grande Mosquée. Rénovation et réaménagement des abords.
84	16-5	Sur place	BXL - Marché aux Porcs - Le Cheval Marin.
85	17-5	Sur place	UCL - Av. de Floride, 125 - Manoir Pirenne.
86	17-5	Sur place	JET - Kasteel van Dielegem in het Titecapark.
87	19-5	CCN	BXL - Rue Saint-Pierre - Cinéma Marivaux. Éclairage et restauration de la façade arrière.
88	22-5	Sur place	BXL - Tour & Taxis. Réaménagement de la Gare maritime et du bâtiment de la Poste.

89	22-5	Sur place	FRT - Maison communale. Réaménagement des combles.
90	24-5	CCN	SBK - Av. Louis Bertrand. Réaménagement de l'espace public.
91	29-5	Sur place	WSL - Maison communale. Restauration intérieure.
92	30-5	Sur place	BXL - Rue des Commerçants, 48-50.
93	31-5	CCN	SJN - Jardin du Botanique. Restauration des verrières.
94	31-5	CCN	WSL - Moulin de Lindekemaele. Installation d'une station d'épuration.
95	1-6	Sur place	WMB - Eglise Saint-Hubert. Réaménagement en logements.
96	6-6	Perspective BXL	° CRD. PRDD – Volet économique.
97	7-6	CCN	BXL - Grand Place, 5 – Transformation de l'immeuble CBC en hôtel.
98	8-6	Sur place	BXL - Rue des Commerçants, 48-50.
99	12-6	CCN	AND - Place du Conseil et abords. Installation de poteaux porte-caténaires.
100	13-6	Perspective BXL	° CRD. PRDD – Volet économique.
101	13-6	CCN	XL - Av. Général Jacques, 26.
102	15-6	CCN	BXL - Rue de l'Etuve, 49-51.
103	16-6	Sur place	WSL - Visite de l'ensemble architectural <i>La Mémé</i> (arch. S. et L. Kroll).
104	20-6	Sur place	XL - Rue Lanfray, 8. Rénovation et subdivision.
105	20-6	Sur place	BXL - Marché aux Herbes, 16. Réaffectation des étages en logement.
106	22-6	Sur place	BXL - Rue Saint-Pierre - Cinéma Marivaux. Restauration de la façade arrière.
107	23-6	CCN	BXL - Palais de la Bourse.
108	23-6	Sur place	BXL - Rue des Commerçants, 48-50.
109	26-6	Sur place	BXL - Palais de la Bourse. Eclairage scénographique.
110	27-6	CCN	REGION - Réforme du CoBAT.
111	28-6	Sur place	* BXL - Rue du Chevreuil. Bains publics de la Ville de BXL (CA).
112	3-7	Sur place	XL - Rue de l'Abbaye, 28B
113	3-7	CCN	XL - Av. Général Jacques, 26.
114	4-7	CCN	* UCL - Droh!me. Gestion du parking sauvage autour de l'hippodrome (GT).
115	4-7	Sur place	SGL - Rue de Bordeaux - Ecole J.J. Michel.
116	5-7	Sur place	WSL - Av. Jean-François Debecker, 48. Rénovation et extension.
117	6-7	CCN	BXL / XL - Aile capitulaire de l'abbaye de la Cambre.
118	11-7	CCN	UCL - Av. de Floride, 125 – Manoir Pirenne.
119	12-7	Sur place	BXL - Conservatoire royal de Musique. Conservation des châssis.
120	14-7	CCN	BXL - Petite Ceinture. Aménagement de pistes cyclables.
121	14-7	Cabinet R. Vervoort	JET - Parc du Poelbos. Installation d'équipements scolaires.
122	24-7	Sur place	UCL - Av. de Floride, 125 - Manoir Pirenne.
123	10-8	CCN	AND - Rue Kuborn, 6-10 - Ecole vétérinaire. Construction de 125 logements.
124	11-8	Sur place	ETB - Av. de Tervueren, 76.
125	5-9	CCN	* FRT - Park Jupiter (CA).
126	6-9	CCN	* UCL - Droh!me, Réunion de travail. Instruction du dossier (CA).
127	8-9	CCN	AND - Place du Conseil, 1 - Maison communale. Réunion de travail DMS-CRMS.
128	11-9	Sur place	AND - Rue du Chapelain - Vieux Béguinage.
129	12-9	Sur place	AND - Place du Conseil, 1 - Maison communale. Visite sur place CRMS.
130	13-9	CCN	* REGION - Modification du PRAS relative à la liaison souterraine nord-sud (GT).
131	15-9	Commune	AND - Rue du Chapelain - Vieux Béguinage.
132	15-9	Cabinet R. Vervoort	XL - Rue Defacqz, 14.
133	14-9	Perspective BXL	° CRD. PRDD.
134	18-9	CCN	SBK - Parc Josaphat. Construction de la tribune nord.

135	20-9	Sur place	* UCL - Droh!me (CA).
136	20-9	CCN	AND - Site du Vogelzang - restauration du Kattenkasteel.
137	29-9	CCN	ETB - Orangerie de la maison Hap.
138	3-10	Perspective BXL	° CRD. PRDD.
139	10-10	CCN	WSP - Cité de l'Amitié.
140	16-10	Sur place	WSP - Cité de l'Amitié.
141	17-10	Sur place	BXL - Rue de l'Ecuyer, 41.
142	6-11	CCN	* AUD - Forêt de Soignes - restauration des drèves (CA).
143	6-11	CRMS	BXL - Avenue Belliard, 161 - Maison Dillens.
144	7-11	Perspective BXL	° CRD. PRDD. Groupe de travail 5, 2e lecture.
145	7-11	Perspective BXL	° CRD. PRDD. Axe 1 "Logement" 1ere lecture.
146	9-11	CCN	JET - Parc du Poelbos. Installation d'équipements scolaires.
147	13-11	Sur place	ETB - Orangerie et jardin Hap. Complément d'information : visite des lieux.
148	13-11	CRMS	ETB - Orangerie et jardin Hap. Complément d'information : réunion avec le demandeur.
149	14-11	Perspective BXL	° CRD. PRDD. Axe 2 "Cadre de vie" 2e lecture.
150	14-11	Perspective BXL	° CRD. PRDD. Axe 1 "Logement" 2e lecture.
151	16-11	Sur place	SBK - Av. Louis Bertrand. Réaménagement de l'espace public.
152	21-11	Sur place	XL - Rue Washington, 180 à 196 / Rue Hector Denis, 13.
153	23-11	Perspective BXL	° CRD. PRDD. Approbation de l'avis final.
154	23-11	Sur place	BXL - Av. Stalingrad, 62 - Maison Jamaer. Extension du classement.
155	23-11	Sur place	BXL - Grand-Place, 13-14 "Les Ducs de Brabant".
156	27-11	CRMS	SBK - Av. des Glycines. Réaménagement de l'EP aux abords de l'église Sainte-Suzanne.
157	27-11	CRMS	SBK - Place des Bienfaiteurs. Réaménagement des trottoirs extérieurs de la place.
158	28-11	Sur place	WSP - Parc de Woluwe. Restauration du pont rustique.
159	30-11	CRMS	SGL - Aegedium. Rencontre avec les nouveaux acquéreurs.
160	1-12	CCN	AND - Projet Kuborn. Construction d'un complexe de logements.
161	5-12	Sur place	WMB - Bd du Souverain, 23 - AXA (anc. Royale belge).
162	8-12	Sur place	SBK - Hôtel communal. Aménagement d'une antenne de police au rez-de-chaussée.
163	11-12	Sur place	BXL - Rue de l'Etuve, 47.
164	13-12	Sur place	BXL - Paleis voor Schone Kunsten.
165	15-12	CCN	JET - Parc du Poelbos. Installation d'équipements scolaires.
166	18-12	Sur place	WMB - Bd du Souverain, 23 - AXA (anc. Royale belge).
167	20-12	Sur place	FRT - Abbaye de Forest. Reconversion en pôle culturel.
168	21-12	CCN	ETB - Restauration de la maison Hap.